



30/09/2024

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA EURO BOND**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	10
4. Certification du Commissaire aux Comptes	18
5. Comptes de l'exercice	23
6. Annexe(s)	94
Caractéristiques de l'OPC	95
Information SFDR	113

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### 06 novembre 2023

- Création d'une part OA : FR001400LLB1 ;
- Mise à jour du KID PRIIPS suite à la création de la part OA ;
- Mise en place de swing price et de gates ;
- Modification de la date de règlement/livraison de J+3 à J+2 ;
- Mise à jour de l'annexe SFDR.

### 23 septembre 2024

- Changement de dénomination du fonds et des catégories de parts du fonds : Groupama Oblig Euro devient **Groupama Euro Bond** ;
- Mise à jour du prospectus suite la dissolution de la part M du fonds ;
- Suppression de la mention du sous-conservateur dans le prospectus ;
- Mise à jour de l'annexe SFDR (modification du seuil d'investissement durable notamment) ;
- Modification du SRI : passage de 2 à 3.

## 2. RAPPORT DE GESTION

### JANVIER

Après que la Fed s'est opposée à une réduction des taux directeurs en mars plus tôt dans le mois, le rapport sur l'emploi de janvier aux États-Unis confirme la solidité de l'économie, réduisant la nécessité perçue d'un assouplissement de la politique. Le rapport a dépassé les attentes, le nombre d'emplois non agricoles ayant augmenté de 353 000, soit près du double du consensus. Le taux de chômage est plus faible, à 3,66 %, et suggère une dynamique économique. Le marché prévoit ainsi fin janvier une baisse de 25 pbs en mai plutôt qu'en mars... C'est sans compter les inquiétudes concernant la santé des banques régionales, illustrées par les événements récents de New York Community Bancorp, qui ont ré-introduit un certain degré d'incertitude. Sans surprise, les taux longs ont connu de la volatilité, passant de 3,88% à un pic de 4,17% avant de retomber à 3,91% fin de mois.

En revanche, la zone euro se caractérise par une stagnation de l'activité, le PIB du quatrième trimestre restant stable, bien que légèrement supérieur aux prévisions. Malgré des données à haute fréquence plus faibles, telles qu'une baisse des ventes au détail en Allemagne et un léger relâchement de l'indicateur du sentiment économique de la Commission européenne, la BCE reste prudente quant aux réductions de taux, attendant des preuves supplémentaires et surveillant les indicateurs d'inflation. D'autant plus, par exemple, l'inflation de janvier a surpris à la hausse, puisque l'inflation globale (2,8 % a/a contre 2,9 % a/a en décembre) et l'inflation de base (3,3 % a/a contre 3,4 % a/a) ont baissé moins que prévu. L'inflation des services est restée quant à elle stable.

L'un dans l'autre, les taux longs bougent peu date à date également en Europe : le 10 ans clôturant à 2,16 vs 2.24% en début de mois.

Au Royaume-Uni, la BoE montre une tendance dovish dans la répartition des votes, certains membres exprimant leur volonté d'abaisser les taux. Toutefois, la BoE met en garde contre des actions prématurées, soulignant la nécessité d'obtenir davantage de preuves de la baisse de l'inflation avant d'envisager des réductions.

Côté Crédit, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate a généré des rendements excédentaires de 46 pbs en janvier. Le rendement total de janvier ont été de 14pbs.

Pour information les secteurs les plus performants sont « Autres secteurs financiers intégrant l'immobilier (+174pbs) », assurance-vie (+72pbs) et transports (+52pbs), et les secteurs les moins performants : Pharmaceutique (+23pbs), Matériaux de construction (+26pbs) et Produits de consommation (+27pbs). Sur le mois nous avons été tactique sur le short 2 ans et sur les pentes US et Euro 5/30. Nous avons pris profit en partie sur le long bei us contre euro et renforcé les bei euro 2 ans.

### FEVRIER

La perspective de la baisse des taux n'est pas imminente selon les analyses actuelles. La croissance économique mondiale reste résiliente, bien que les prévisions d'inflation à 2% des Banques Centrales soient remises en question. Aux États-Unis, malgré des hausses de taux passées, la croissance du PIB surprend positivement, soutenue par une confiance économique solide et un marché de l'emploi robuste. Cependant, une récente baisse de la consommation des ménages et une activité industrielle morose sont des points d'attention. Les fluctuations des prix, notamment des matières premières et des salaires, ainsi que les tensions sur le marché immobilier, influencent la vision nuancée sur les taux américains, avec une anticipation d'une baisse plus modérée à partir de l'été selon le pricing des marchés.

En Europe, la croissance stagne, mais sans sombrer dans la récession. L'industrie reste en contraction, surtout en Allemagne, tandis que la consommation et le marché de l'emploi demeurent solides. Une reprise graduelle de l'économie européenne est attendue d'ici la fin de l'année, malgré des risques géopolitiques persistants. L'amélioration de la balance commerciale européenne, notamment grâce à une réduction des importations énergétiques, est un élément positif. La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne devrait suivre une trajectoire similaire à celle de la Réserve Fédérale américaine.

Dans ce contexte les taux 10 ans US ont évolué de 3.91% à 4.25% tandis que le taux 10 ans allemand est monté de 2.17% à 2.41%.

Sur le crédit, la performance est positive de +0.47% en excess return avec une sous performance des industrielles à +0.32% vs les financières à +0.64%. Les émetteurs les mieux notés ont le plus souffert. (A +0.38% vs BBB à +0.56%) Du point de vue sectoriel, dans les financières, les assurances « senior » sont les moins performantes vs les bancaires à +0.54%. Coté industriel les valeurs non cycliques sous performant à 0.23%. Le secteur du tabac et les métaux et mines tirent leur épingle du jeu à respectivement 1.22% et 0.81%.

Sur le mois nous maintenons le positionnement du fonds sur la courbe de taux. Nous avons entré un long point mort d'inflation US et réduit la poche crédit du portefeuille.

## MARS

Une nouvelle fois les décisions des banques centrales ont été déterminantes dans la performance des marchés pour le mois de mars.

En Europe, la BCE a décidé en début de mois de maintenir ses trois taux directeurs inchangés. L'IPC global a été révisé à la baisse (tout comme la croissance) de 2,7% à 2,3% en 2024, de 2,1% à 2,0% en 2025. Avec cette double révision le marché anticipe une première baisse des taux en juin. Bien que l'inflation semble baisser, les tensions sur les prix restent élevées, en raison de la forte croissance des salaires. La BCE continuera de suivre une approche dépendante aux données pour déterminer le niveau et la durée de la restriction appropriés.

Aux Etats Unies, l'inflation a une nouvelle fois surpris à la hausse en ressortant à 3,2% (headline) et +3.8% (core) au titre du mois de février (tout comme les prix à la production aussi en hausse). Malgré ces chiffres, le FOMC continue de penser qu'il sera en mesure de réaliser 3 baisses de taux en 2024 (-75 bps). Pour 2025, le Comité est moins optimiste, ne prévoyant plus que trois autres baisses de taux pour les descendre à 3,9%, au lieu de quatre projetées précédemment. Les membres de la Fed ont aussi relevé nettement leur projection de croissance du PIB à 2,1% cette année, au lieu de 1,4% précédemment.

Au Japon, la BoJ a relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2007, mettant fin simultanément à sa politique de taux négatif et de contrôle des rendements obligataires japonais. Compte tenu d'une dynamique plus « solide » entre salaires et inflation, la BoJ va désormais appliquer un taux d'intérêt de court terme entre 0-0,1% (vs -0,1-0%).

Concernant les autres banques centrales, La SNB a entamé le mouvement d'assouplissement en annonçant une baisse de 25 pbd de son taux directeur à 1,50%, avec une perspective de pause plus longue avant d'autres coupes. La BoE a maintenu son taux directeur inchangé à 5,25%, et La Banque de Norvège a maintenu ses taux inchangés à 4,50%.

Sur le marché des obligations souveraines, les taux ont légèrement baissé sur la période (-5 bps sur le 10 ans US à 4,20%, -11 bps sur le 10 ans allemand à 2,30%). Le spread italien s'est resserré de -5 bps pour atteindre +138 bps.

Le marché du crédit IG continue de croire au pivot des banques centrales et clôture le mois avec une performance de +1,22% en total return et +0,55% en excess return. Les souscriptions dans les fonds (+11,77 mds Ytd) soutiennent toujours autant la classe d'actifs. Sur le mois nous avons été dynamique sur la duration et renforcé le long inflation US contre Europe.

## AVRIL

Le mois d'avril a été déterminant pour les investisseurs, marquant un net changement de cap par rapport aux perspectives optimistes entrevues fin 2023. Confronté à des pressions inflationnistes persistantes et à un climat géopolitique incertain, les investisseurs ont progressivement abandonné l'espoir d'une réduction imminente des taux directeurs des banques centrales.

La dernière ligne droite pour ramener l'inflation aux niveaux souhaités par les institutions monétaires s'avère être tenace. Aux États-Unis, le mois d'avril a vu une nouvelle accélération de l'indice des prix à la consommation pour le deuxième mois consécutif, atteignant 3,5 % en glissement annuel (contre 3,2% le mois dernier), avec une composante cœur à 3,8 %. Ces données, couplées à une croissance économique toujours forte, un marché de l'emploi robuste - ainsi qu'à des tensions géopolitiques alimentant les craintes de flambée des prix des matières premières - ont inévitablement modifiés les attentes concernant la trajectoire de la politique monétaire, réduisant le nombre de baisses des taux directeurs de la Fed à une seule, probablement en fin d'année, contre six attendu début 2024.

Dans ce contexte d'incertitude, la réunion du 1er mai de la Fed revêtait un caractère crucial. En maintenant les taux inchangés, Jerome Powell a souligné la nécessité d'être patient. Et bien que la Fed ait décidé de ralentir le rythme de réduction de son bilan, il est probable qu'elle cherche des preuves plus convaincantes de la stabilisation de l'inflation avant d'ajuster ses taux. Ce dernier a en revanche fermé la porte à de potentielles nouvelles hausses, risque qui commençait à susciter des appréhensions parmi les divers acteurs du marché.

Du côté de la zone euro, l'inflation est restée stable à 2,4 %, malgré un repli de 30 points de base dans le secteur des services. Cette tendance moins inflationniste, combinée à une croissance économique plus modérée, renforce la confiance du marché dans son scénario de réduction des taux de la Banque centrale européenne, avec une première baisse toujours attendue au cours de l'été.

Les taux d'intérêt ont ainsi sensiblement augmenté sur le mois. Le rendement américain à 10 ans a atteint un pic de six mois à 4,7 % (en hausse de 50bp sur le mois) et le 10 ans allemand a retrouvé ses niveaux de fin novembre à 2,6 %. Les courbes se sont aplaties et les spreads de crédit sont demeurés stables au cours du mois. Sur le mois nous avons profité de la hausse des taux pour réduire notre position short duration. Nous avons pris des profits sur le 2 ans BEI euro et nous avons renforcé le 5y5y USCPI vs HICP. Nous augmentons légèrement l'allocation crédit dans l'environnement goldilock actuel.

## MAI

En mai, les marchés boursiers ont affiché une performance solide, avec le S&P 500 et le STOXX 600 atteignant de nouveaux sommets. Cette hausse a été favorisée par une baisse de l'inflation aux États-Unis, qui a apaisé les craintes d'une surchauffe économique. L'inflation core a ralenti à un rythme mensuel de +0,29 % en avril aux États-Unis. La baisse des prix du pétrole brut de Brent en mai, après quatre mois de gains consécutifs, a également contribué à soutenir les marchés.

Cependant, la fin du mois a été marquée par un retour des tensions alors que les données d'inflation mondiales se sont avérées plus tenaces que prévu. En Europe le CPI core est ainsi remonté à 2.9% en mai tandis que l'indice PMI flash culmine à un plus haut de 12 mois.

Dans ce contexte, le rendement des bons du Trésor US à 10 ans est passé de 4,68 % à la fin d'avril à 4,34% à la mi-mai, avant de remonter légèrement vers la fin du mois et clôturer à 4.5%. En Europe, le rendement des obligations allemandes à 10 ans a augmenté de +8 bps de base en mai pour atteindre 2,66 %.

La politique monétaire a également été au centre de l'attention. La Réserve fédérale américaine s'est montrée moins hawkish lors de sa réunion de mai, indiquant qu'elle n'envisageait pas de hausse de taux à court terme. Cependant, les investisseurs restent prudents quant aux perspectives de taux d'intérêt, avec seulement 55 points de base de baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année, contre 66 points de base à la fin d'avril. Au Japon, les rendements des obligations ont continué à augmenter, avec le rendement des obligations à 10 ans dépassant 1 % pour la première fois depuis 2012. Les investisseurs anticipent désormais une politique monétaire moins accommodante de la part de la Banque du Japon, ce qui se reflète dans les swaps d'indexation overnight qui prévoient une hausse de 29 points de base d'ici la réunion de décembre.

Coté crédit les performances sont extrêmement solides avec un excess return de 29 bps avec une surperformance des financières (+48 bps) et en particulier des subordonnées financières (+86 bps).

Sur le mois, nous avons pris profit sur le 5y5y short inflation zone euro entré tactiquement. Nous avons été dynamique sur la duration pour profiter des niveaux bornés des taux. Nous continuons de participer au marché du primaire sur le crédit dans une logique de portage.

## JUIN

Europe : Le mois de juin a vu la 1ère baisse de la BCE de ses trois taux directeurs de 25bp, confiante sur un CPI autour de 2,6% en zone Euro (estimant l'inflation headline s'établir en moyenne à 2,5 % en 2024, 2,2 % en 2025 et 1,9 % en 2026/ l'inflation core s'établir en moyenne à 2,8 % en 2024, 2,2 % en 2025 et 2,0 % en 2026). Concernant l'activité manufacturière, le secteur reste en contraction (Les indices PMI de tous les pays de la zone euro, à l'exception de l'Italie, se sont détériorés en juin pour une zone euro à 45,8). Suite à cette baisse des taux, Le Conseil des gouverneurs continue à observer les chiffres et données macroéconomiques de la zone Euro afin d'assurer un retour de l'inflation à son objectif de 2% à moyen terme. La volonté actuelle de la BCE est donc de conserver les taux directeurs à un niveau suffisamment restrictif, aussi longtemps que nécessaire, pour atteindre cet objectif.

En Europe, les marchés ont connu de fortes turbulences suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale et la mise en place de législative par Emmanuel Macron avec un spread OAT/Bund qui est venu s'établir autour des 84 pbs (niveau le plus haut depuis 10 ans), un crossover a +23bps et l'ItraXxx Europe à +8 bps. Suite à ces annonces, c'est également le CAC 40 qui a été fortement impacté avec une baisse de 6,4% sur le mois de juin (la plus mauvaise performance hebdomadaire depuis mars 2022).

Côté Etats-Unis : la Fed maintient ses taux et n'envisage qu'une seule baisse en 2024 face au rebond de l'inflation du début d'année, et malgré de récents chiffres plus encourageants concernant l'inflation, dans le secteur manufacturier et de services (L'indice PMI composite préliminaire du mois de juin 2024 s'est affiché à 54,6. L'indice manufacturier est ressorti à 51,7 contre 51 de consensus. L'indice des services s'est affiché à 55,1, contre 53,5 de consensus) mais également sur les ménages avec l'indice de confiance des consommateurs américains mesuré par le Conference Board pour le mois de juin qui s'est établi à 100,4 comparer à un consensus de marché de 100. Pour le moment, le Comité reste en attente de données et de prévisions positives durable concernant son objectif d'avoir une inflation à 2% avant de réduire ses taux d'intérêts. Les investisseurs restent attentifs au débat présidentiel entre les républicains et les démocrates (prestation de Biden qui a inquiété). Le Treasury clôture le mois avec une performance de +1,0% en total return et le S&P 500 avec une performance de +3,6% en total return (performance principalement due au Magnificent 7 qui continuent à tirer les marchés boursiers américains vers le haut).

Sur le mois nous avons protégé le portefeuille face au risque politique français. Nous avons rentré une position longue R-U contre USA 10 ans.

## JUILLET

Le risque politique a traversé l'Atlantique en ce début d'été. Le résultat des élections législatives en France n'a pas permis de dégager une majorité et reporte la formation d'un nouveau gouvernement. L'écart de taux entre la France et l'Allemagne évolue entre 65 et 75 points de base (bps) contre 82 bps au plus haut en juin sur la tranche 10 ans (contre moins de 50 bps en mai).

Lors de la deuxième quinzaine de juillet, le Président américain Joe Biden annonce renoncer à briguer un second mandat à quelques mois à peine des prochaines élections. Cette demi-surprise, tant J. Biden paraissait affaibli, rebat les cartes de la course présidentielle et met à mal le 'Trump Trade'.

Aux Etats-Unis, les dernières publications sur l'emploi confirment des conditions sur le marché du travail moins tendues. L'inflation CPI américaine sur 12 mois glissants, quant à elle, est ressortie à 3,0%, moins haute qu'attendue (3,1%) et moins haute aussi que le mois passé (3,3%), ce qui a appuyé à la baisse sur les taux des Bons du Trésor américains.

L'inflation en Europe est ressortie en ligne avec les attentes, mais ce sont les indicateurs économiques PMI qui ont déçu les marchés, notamment le PMI manufacturier en zone de contraction (sous la barre des 50), notamment en Allemagne.

Ainsi, les anticipations de marché sur les futures baisses de taux directeurs ont été révisées à la hausse. Le consensus table dans un premier temps sur une baisse de taux quasi simultanée d'un quart de point en septembre de la part de la BCE et la Réserve Fédérale américaine.

Les performances obligataires ont été soutenues par ces perspectives de baisses de taux monétaires tant sur l'univers souverain que crédit : le 10 ans US baisse de 38bps sur la période pour s'établir à 4.02%, le 10 ans allemand de 20bps à 2.30%, le 10 ans français de 29bps à 3.01%, le spread OAS IG se resserre de 10 bps à 110bps et le spread OAS HY BB/B de 18bps à 271bps

## AOÛT

Aux États-Unis, le début du mois d'août a vu un net recul des principaux indices mondiaux (2,5 % pour le Nasdaq, 2,1 % pour le S&P 500 et 1,9 % pour le Dow Jones le lundi 5 août) à la suite des chiffres de l'emploi qui ont surpris négativement (taux de chômage à 4,3 % et Non Farm Payroll à 114K) laissant planer la possibilité d'une récession. Malgré cette frilosité des investisseurs, les indices sont repartis à la hausse au cours du mois, effaçant la déconvenue de ce lundi noir (0,73%, 2,4 % et 2,03% en total return respectivement pour le NASDAQ, le S&P 500 et le Dow Jones). Les chiffres d'emploi et d'inflation du mois d'août (CPI YoY de juillet à 2,9%) ont confirmé à la banque centrale américaine la nécessité d'une première baisse des taux dès le mois de septembre.

En effet, tant les minutes que, plus tard, la réunion de Jackson Hole ont confirmé le changement d'une politique monétaire à amorcer dans les mois à venir. Il restera à déterminer pour les investisseurs si l'économie américaine rentrera en récession ou non. Actuellement, le marché anticipe une baisse de 100pb avant la fin de l'année. Dans ce contexte, le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans est passé de 4,03 % à 3,90 %.

L'inflation en Europe s'est établie à 2,6% en juillet en ligne avec le consensus et continue son rythme de désinflation. Du côté de l'activité, le secteur manufacturier est toujours en contraction (PMI manufacturier à 43,9 en France, 42,4 en Allemagne et 45,8 en zone Euro pour le mois d'août) mais est compensé par une activité des services boostée par les JO (PMI des services autour de 55,0 pour la France et 53,3 en zone euro) résultant d'un PMI composite autour de 52,7 (vs 49.2 pour le consensus) en France, un plus haut depuis 17 mois. Le spread OAT/Bund s'est maintenu entre 70 et 80bps à la suite des législatives et du démantèlement du gouvernement Attal. Le risque relatif de la dette française reflète une scène politique encore plus fragmentée, entre un bloc de gauche, un contingent du Rassemblement national et ses alliés, et un bloc macroniste. La série d'échanges à l'Elysée dans cette fin de mois aura pour but la nomination d'un Premier ministre qui permettrait d'assurer la stabilité d'un futur gouvernement français. Dans ce contexte la majeure partie des obligations de la zone euro a 10 ans ont vu leurs rendements augmentés, 2,3 bps pour l'Allemagne (2,32%) et 3,6bps pour la France (3,04%).

Au Japon, la Boj a surpris les marchés en remontant ses taux directeurs de ce qui a propulsé le yen à l'un de ses niveaux les plus élevés de l'année (144 Yen pour un dollar). Ce mouvement a poussé les fonds spéculatifs à vendre massivement des actifs pour dénouer les opérations de portage financées par des prêts à faible coût au Japon. Ces événements ont mis en exergue l'impact majeur de la politique monétaire du Japon sur les marchés obligataires mondiaux et les futurs meetings de la banque nippone seront à surveiller de très près.

## SEPTEMBRE

C'est l'action des banques centrales qui a retenu l'attention ce mois-ci.

Tout d'abord la BCE, qui a baissé ses taux de 25bps tout en diminuant par la même occasion le corridor entre le refi et le dépôt. Christine Lagarde a répété que la BCE restait « data dependant » et n'avait pas de calendrier préconçu. Post-BCE sont sortis des indices de prix dans la zone Euro montrant une évolution favorable du ralentissement de l'inflation, notamment 2.8% en glissement annuel versus 2.9% pour l'inflation sous-jacente et 2.2% versus 2.3% pour l'inflation globale, à associer avec des enquêtes sur le climat des affaires décevantes. Le marché, qui n'anticipait pas dans un premier temps de mouvement en octobre, a accentué ses attentes tout au long de la deuxième quinzaine de telle sorte qu'une baisse est désormais anticipée pour la prochaine réunion. Lors de son discours devant le Parlement Européen le 30/9, Christine Lagarde a annoncé que « the latest developments strengthen our confidence that inflation will return to target in a timely manner. We will take that into account in our next monetary policy meeting in October », confirmant ainsi le sentiment de marché.

La Fed a enclenché son premier mouvement à la baisse, d'un montant de 50bps, à une quasi-unanimité du board. Elle voit une inflation qui baisse mais pas de menaces sur l'emploi et l'activité économique. Le Congrès, de son côté, a dû voter en urgence des mesures pour éviter un shutdown.

Côté politique, le débat a eu lieu entre Donald Trump et Kamela Harris, sans donner un véritable vainqueur. Cette dernière reste en tête dans les sondages, mais d'une faible avance et la situation est très incertaine dans certains swings states.

En France, un gouvernement a enfin émergé après des semaines d'incertitude. A cette occasion, le nouveau ministre des Finances a annoncé que le déficit pourrait dépasser les 6%, contre une estimation à 5.1% de son prédécesseur, avec pour conséquence de pousser le spread avec l'Allemagne à la hausse, s'approchant des 80bps, et de rejoindre les niveaux de l'Espagne. Nous avons profité de la correction récente pour sensibiliser le portefeuille et rajouter des points morts d'inflation US 2Y

*Sur la période du 29/09/2023 au 30/09/2024, la performance du fonds GROUPAMA EURO BOND :*

- *Part I s'établit à +8.27% contre 9.22% pour l'indice de référence.*
- *Part G s'établit à +8,59% contre 9.22% pour l'indice de référence.*
- *Part N s'établit à +7,71% contre 9.22% pour l'indice de référence.*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.85% 25-07-27	59 272 514,76	59 534 714,96
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.25% 25-05-55	44 702 658,00	44 571 500,00
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	36 301 112,90	37 014 541,85
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-06-49	32 240 352,00	31 985 083,04
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	23 297 024,08	23 195 862,29
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	39 371 785,32	3 472 743,74
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	23 325 535,17	16 070 997,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.25% 01-11-29	12 089 594,26	25 663 258,88
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-30		36 297 792,00
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	16 762 117,73	16 784 680,93

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **555 976 906,50**

- o Change à terme : 54 526 108,09
- o Future : 222 146 513,68
- o Options : 34 974 684,80
- o Swap : 244 329 599,93

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
	NATIXIS ROYAL BANK OF CANADA PARIS J.P.MORGAN AG FRANCFORT GOLDMAN SACHS INTL LTD SOCIETE GENERALE PAR CITIBANK NA DUBLIN BNP PARIBAS FRANCE

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	275 000,00
<b>Total</b>	<b>275 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	110 000,00
<b>Total</b>	<b>110 000,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **60 325 150,22** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## REMUNERATIONS

### *Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### **1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management**

##### 1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation ).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

<b>Masse salariale 2023</b>	<b>28 674 291 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**GROUPAMA EURO BOND**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA EURO BOND relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## GROUPAMA EURO BOND

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## GROUPAMA EURO BOND

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.03.10 14:13:20 +0100



## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>629 243 187,12</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	629 243 187,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>60 325 150,22</b>
OPCVM	60 325 150,22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	<b>2 708 274,90</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>692 276 612,24</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>6 435 534,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>5 203 651,59</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>11 639 185,59</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>703 915 797,83</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	665 729 688,45
Report à nouveau sur revenu net	8 840,26
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	30 875 982,26
<b>Capitaux propres I</b>	<b>696 614 510,97</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>696 614 510,97</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>5 848 294,71</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>5 848 294,71</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 266 761,55
Concours bancaires	186 230,60
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 452 992,15</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>703 915 797,83</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	19 533 460,65
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	4 494 333,95
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	207 488,75
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>24 235 283,35</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-1 672 141,48
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-670 845,54
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-2 342 987,02</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>21 892 296,33</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-663 287,51
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-663 287,51</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>21 229 008,82</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-2 280 831,46</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>18 948 177,36</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	-49 867 113,51
Frais de transactions externes et frais de cession	-613 034,19
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-50 480 147,70</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>8 951 635,72</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-41 528 511,98</b>

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	85 207 646,12
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	39 160,75
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>85 246 806,87</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-31 790 489,99</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>53 456 316,88</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>30 875 982,26</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Clôture, coupons nets réinvestis. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille. Ce fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>587 866 781,27</b>	<b>574 893 175,73</b>	<b>719 916 906,59</b>	<b>660 205 105,40</b>	<b>696 614 510,97</b>
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - GA en EUR</b>					
Actif net	20 276 877,14	19 686 383,33	16 444 560,48	691 751,94	766 973,55
Nombre de titres	1 751,5820	1 725,9560	1 738,0090	73,3712	77,1065
Valeur liquidative unitaire	11 576,32	11 406,07	9 461,72	9 428,11	9 946,93
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	62,15	185,17			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-39,30	-310,33	-729,06
Distribution unitaire sur revenu	212,13	85,75	157,47	282,84	298,40
Crédit d'impôt unitaire					
Report à nouveau unitaire sur revenu		115,48	157,48	114,64	116,90
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - IC en EUR</b>					
Actif net	41 729 378,47	30 959 237,23	8 366 115,48	6 649 257,60	3 878 768,73
Nombre de titres	1 645,145000	1 220,145000	395,635000	311,383000	167,767200
Valeur liquidative unitaire	25 365,16	25 373,40	21 146,04	21 353,95	23 119,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-22,71	271,55	-502,24	-701,63	-1 678,28
Capitalisation unitaire sur revenu	388,08	369,01	374,31	478,10	627,30
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - NC en EUR</b>					
Actif net	259 788,23	247 899,47	8 940 257,90	10 543 536,83	12 299 560,17
Nombre de titres	430,232600	412,508800	17 942,067100	21 060,493800	22 809,222300
Valeur liquidative unitaire	603,83	600,95	498,28	500,63	539,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,54	6,45	-11,86	-16,49	-39,26
Capitalisation unitaire sur revenu	6,24	5,66	5,98	8,66	11,95
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OAC en EUR</b>					
Actif net					460 342 480,11
Nombre de titres					44 821,007000
Valeur liquidative unitaire					10 270,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-544,61
Capitalisation unitaire sur revenu					263,62

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OSC en EUR</b>					
Actif net	489 348 957,44	489 511 435,32	686 165 972,73	642 320 559,03	219 326 728,41
Nombre de titres	44 910,862	44 745,316	74 981,938	69 251,260	21 759,103
Valeur liquidative unitaire	10 896,00	10 939,94	9 151,08	9 275,21	10 079,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-9,67	116,82	-216,95	-304,17	-730,04
Capitalisation unitaire sur revenu	205,70	199,55	199,64	241,66	309,34
<b>Part GROUPAMA OBLIG EUR PART M en EUR</b>					
Actif net	36 251 779,99	34 488 220,38			
Nombre de titres	31 864,371	30 768,580			
Valeur liquidative unitaire	1 137,69	1 120,89			
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées	6,11	18,20			
Distribution unitaire sur revenu	18,74	17,62			
Crédit d'impôt unitaire					

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

### Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :**

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les « obligations convertibles » et les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé :**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation..
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

- **Titres et actions d'OPCVM :**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables :**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - o sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - o en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré :**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN - Titres de Créances Négociables - (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **CDS**

Dérives de crédit : les crédits Defaults Swaps sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture du jour.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres :**

- **Prise en pension**  
Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- **Mise en pension**  
La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
- **Prêts de titres**  
La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur les contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Mécanisme de « swing pricing » :**

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant, les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPCVM : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPCVM investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPCVM lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sont propres à l'OPCVM et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPCVM se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et
2. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPCVM se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPCVM sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence de l'OPCVM).

### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### **Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

### **Part IC :**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	* non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Part GA :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument ***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Part NC :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1.20 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument ***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Part OAC :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	10% de la performance au-delà du Bloomberg Euro Aggregate Clôture, coupons nets réinvestis.

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## **Part OSC :**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## **Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion**

<b>Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux maximum barème</b>
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.

Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

## **Principes applicables aux commissions de surperformance :**

### **Principe général :**

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport au Bloomberg Euro Aggregate clôture, dividendes nets réinvestis, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance.

A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part GROUPAMA EURO BOND - GA	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA EURO BOND - OAC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EURO BOND - NC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EURO BOND - OSC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EURO BOND - IC	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>660 205 105,40</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	491 898 477,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-511 464 594,20
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	21 229 008,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-50 480 147,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	85 246 806,87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-20 146,21
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>696 614 510,97</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - GA</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	18,3563	177 842,03
Parts rachetées durant l'exercice	-14,6210	-142 420,61
Solde net des souscriptions/rachats	3,7353	35 421,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	77,1065	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-143,615800	-3 226 215,85
Solde net des souscriptions/rachats	-143,615800	-3 226 215,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	167,767200	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - NC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 849,584800	2 480 069,33
Parts rachetées durant l'exercice	-3 100,856300	-1 634 301,49
Solde net des souscriptions/rachats	1 748,728500	845 767,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 809,222300	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OAC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	46 905,645000	472 737 853,47
Parts rachetées durant l'exercice	-2 084,638000	-20 889 541,29
Solde net des souscriptions/rachats	44 821,007000	451 848 312,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 821,007000	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OSC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 675,826	16 502 713,16
Parts rachetées durant l'exercice	-49 167,983	-485 572 114,96
Solde net des souscriptions/rachats	-47 492,157	-469 069 401,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 759,103	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - GA</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - IC</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - NC</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OAC</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OSC</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
GROUPAMA EURO BOND - GA FR0010941336	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	766 973,55	77,1065	9 946,93
GROUPAMA EURO BOND - IC FR0000991473	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 878 768,73	167,767200	23 119,94
GROUPAMA EURO BOND - NC FR0010292268	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 299 560,17	22 809,222300	539,23
GROUPAMA EURO BOND - OAC FR001400LLB1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	460 342 480,11	44 821,007000	10 270,68
GROUPAMA EURO BOND - OSC FR0013283496	Capitalisation	Capitalisation	EUR	219 326 728,41	21 759,103	10 079,76

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>						

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	629 243,19	592 621,14		36 622,05	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 203,65				5 203,65
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-186,23				-186,23
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-32 646,41			
Options	NA	-34 974,68			
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>525 000,05</b>		<b>36 622,05</b>	<b>5 017,42</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations				37 973,05	156 065,32	212 888,43	222 316,38
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 203,65						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-186,23						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures				15 433,20	-70 749,70	41 733,08	-19 062,99
Options						-34 974,68	
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>5 017,42</b>			<b>53 406,25</b>	<b>85 315,62</b>	<b>219 646,83</b>	<b>203 253,39</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CAD	SEK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	36 622,05				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	1 453,16				
Comptes financiers	916,05	50,60	32,94	8,97	0,97
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	5 330,41	2 523,89			
Devises à livrer	-44 084,05	-2 523,89			
Futures options swaps	-413,80				
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>-176,18</b>	<b>50,60</b>	<b>32,94</b>	<b>8,97</b>	<b>0,97</b>

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	541 366,54	47 843,23	40 033,42
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			-35 000,00
<b>Solde net</b>	<b>541 366,54</b>	<b>47 843,23</b>	<b>5 033,42</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	1 516,82	
NATIXIS	69,56	
ROYAL BANK OF CANADA PARIS	33,63	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	3 330,00	
Caceis Bank	385,72	
CITIBANK NA DUBLIN	110,00	
GOLDMAN SACHS INTL LTD	120,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		1 223,56
GOLDMAN SACHS INTL LTD		96,64
SOCIETE GENERALE PAR		10,65
CITIBANK NA DUBLIN		159,45
BNP PARIBAS FRANCE		3 269,73
Dettes		
Collatéral espèces		
JP MORGAN FRANCFORT		275,00
NATIXIS		110,00

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	6,90
	Dépôts de garantie en espèces	2 489 806,20
	Collatéraux	3 945 720,90
<b>Total des créances</b>		<b>6 435 534,00</b>
<b>Dettes</b>		
	Achats à règlement différé	752 888,66
	Frais de gestion fixe	98 587,59
	Frais de gestion variable	436,21
	Collatéraux	385 000,00
	Autres dettes	29 849,09
<b>Total des dettes</b>		<b>1 266 761,55</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>5 168 772,45</b>

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - GA</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 098,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - IC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 394,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - NC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	121 548,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OAC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	258 996,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part GROUPAMA EURO BOND - OSC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	254 813,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			60 325 150,22
	LU2550878602	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	10 327 371,40
	LU2023296085	GROUPAMA CORPORATE HYBRID - GD EUR	8 124 071,16
	FR0000171837	GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION - ZC	10 919 579,60
	LU1717592346	GROUPAMA GBL INF SHORT DURATION IC EUR	30 954 128,06
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>60 325 150,22</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>18 948 177,36</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>18 948 177,36</b>
Report à nouveau	8 840,26
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>18 957 017,62</b>

### Part GROUPAMA EURO BOND - GA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>23 182,55</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>23 182,55</b>
Report à nouveau	8 840,26
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>32 022,81</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	23 008,58
Report à nouveau du revenu de l'exercice	9 014,23
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>32 022,81</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	77,1065
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	298,40
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part GROUPAMA EURO BOND - IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>105 241,80</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>105 241,80</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>105 241,80</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	105 241,80
<b>Total</b>	<b>105 241,80</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part GROUPAMA EURO BOND - NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>272 674,25</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>272 674,25</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>272 674,25</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	272 674,25
<b>Total</b>	<b>272 674,25</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part GROUPAMA EURO BOND - OAC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>11 815 913,43</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>11 815 913,43</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>11 815 913,43</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	11 815 913,43
<b>Total</b>	<b>11 815 913,43</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part GROUPAMA EURO BOND - OSC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>6 731 165,33</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>6 731 165,33</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>6 731 165,33</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	6 731 165,33
<b>Total</b>	<b>6 731 165,33</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>-41 528 511,98</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-41 528 511,98</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-41 528 511,98</b>

### Part GROUPAMA EURO BOND - GA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-56 215,83</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-56 215,83</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-56 215,83</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-56 215,83
<b>Total</b>	<b>-56 215,83</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EURO BOND - IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>-281 561,03</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>-281 561,03</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-281 561,03</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-281 561,03
<b>Total</b>	<b>-281 561,03</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EURO BOND - NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-895 638,04</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-895 638,04</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-895 638,04</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-895 638,04
<b>Total</b>	<b>-895 638,04</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EURO BOND - OAC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-24 410 003,46</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-24 410 003,46</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-24 410 003,46</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-24 410 003,46
<b>Total</b>	<b>-24 410 003,46</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## Part GROUPAMA EURO BOND - OSC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-15 885 093,62</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-15 885 093,62</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-15 885 093,62</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-15 885 093,62
<b>Total</b>	<b>-15 885 093,62</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

### Décomposition du coupon : Part GROUPAMA EURO BOND - GA

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	23 008,58	EUR	298,40	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>Total</b>	<b>23 008,58</b>	<b>EUR</b>	<b>298,40</b>	<b>EUR</b>

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>629 243 187,12</b>	<b>90,33</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>629 243 187,12</b>	<b>90,33</b>
<b>Assurance</b>			<b>8 579 818,10</b>	<b>1,23</b>
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	1 775 000	1 860 743,07	0,27
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	1 800 000	1 908 859,01	0,27
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	2 050 000	2 126 198,06	0,31
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	2 700 000	2 684 017,96	0,38
<b>Automobiles</b>			<b>6 083 086,91</b>	<b>0,87</b>
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 800 000	2 773 004,93	0,40
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	3 515 000	3 310 081,98	0,47
<b>Banques commerciales</b>			<b>97 709 197,24</b>	<b>14,03</b>
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	2 700 000	2 690 411,86	0,39
BANKINTER 7.375% 31-12-99	EUR	1 600 000	1 697 191,30	0,24
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 700 000	2 695 987,33	0,39
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	2 400 000	2 574 114,30	0,37
BBVA 6.875% PERP	EUR	4 000 000	4 122 774,40	0,59
BELFIUS SANV 4.125% 12-09-29	EUR	3 200 000	3 361 667,79	0,48
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	1 900 000	2 011 915,34	0,29
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 300 000	1 236 699,80	0,18
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	3 700 000	3 636 912,21	0,52
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	3 200 000	3 397 458,01	0,49
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	1 200 000	1 288 692,10	0,18
BPCE ISSUER 5.75% 01-06-33	EUR	1 200 000	1 306 880,05	0,19
CA 6.5% PERP	EUR	3 300 000	3 389 750,57	0,49
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	1 200 000	1 190 427,69	0,17
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	3 100 000	3 543 506,15	0,51
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	3 000 000	3 339 770,84	0,48
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 16-07-32	EUR	4 700 000	4 860 941,84	0,69
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 500 000	1 639 004,66	0,24
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	2 600 000	2 547 268,59	0,37
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15-05-35	EUR	2 800 000	2 943 008,08	0,42
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	3 125 000	3 374 630,03	0,48
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.5% 24-07-28	EUR	3 800 000	3 918 237,52	0,56
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	4 500 000	4 628 748,08	0,66
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	2 750 000	2 672 666,99	0,38
INTE 2.925% 14-10-30 EMTN	EUR	1 350 000	1 333 193,83	0,19
INTE 3.75% PERP	EUR	1 250 000	1 244 785,60	0,18
INTE 6.375% PERP	EUR	3 394 000	3 451 671,56	0,50
JYSKE BANK DNK 1.25% 28-01-31	EUR	1 977 000	1 924 629,16	0,28
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	2 400 000	2 433 756,85	0,35
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	3 200 000	3 241 000,33	0,47
RCI BANQUE 4.125% 04-04-31	EUR	3 371 000	3 484 772,87	0,50
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	3 400 000	3 497 192,19	0,50
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.5% 27-11-34	EUR	3 100 000	3 309 458,41	0,48

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE GENERALE	EUR	2 000 000	1 949 793,83	0,28
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	3 400 000	3 770 277,08	0,54
<b>Compagnies aériennes</b>			<b>7 865 890,83</b>	<b>1,13</b>
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	2 400 000	2 480 930,47	0,36
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	2 400 000	2 405 120,71	0,35
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	EUR	2 950 000	2 979 839,65	0,42
<b>Composants automobiles</b>			<b>5 649 312,61</b>	<b>0,81</b>
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	4 200 000	4 389 887,97	0,63
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	1 400 000	1 259 424,64	0,18
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>6 563 787,34</b>	<b>0,94</b>
MACQUARIE GROUP 0.35% 03-03-28	EUR	4 250 000	3 893 113,88	0,56
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	2 600 000	2 670 673,46	0,38
<b>Electricité</b>			<b>15 310 719,70</b>	<b>2,20</b>
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	3 200 000	3 520 414,86	0,50
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	1 600 000	1 705 527,78	0,24
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 0.875% 28-04-30	EUR	1 800 000	1 609 917,66	0,23
ENEL 1.375% PERP	EUR	2 600 000	2 405 257,68	0,35
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	1 900 000	2 056 916,38	0,30
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	2 800 000	2 760 258,41	0,40
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	1 200 000	1 252 426,93	0,18
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>2 718 833,16</b>	<b>0,39</b>
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	2 600 000	2 718 833,16	0,39
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 710 072,18</b>	<b>0,25</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	1 600 000	1 710 072,18	0,25
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>1 780 912,14</b>	<b>0,26</b>
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	1 700 000	1 780 912,14	0,26
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>1 443 187,09</b>	<b>0,21</b>
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	1 500 000	1 443 187,09	0,21
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>1 167 356,39</b>	<b>0,17</b>
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 167 356,39	0,17
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>1 015 462,60</b>	<b>0,15</b>
ACCOR 4.875% PERP	EUR	1 000 000	1 015 462,60	0,15
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>1 667 227,89</b>	<b>0,24</b>
ADP 1.125% 18-06-34	EUR	2 000 000	1 667 227,89	0,24
<b>Logiciels</b>			<b>2 760 210,18</b>	<b>0,40</b>
PVH EX PHILLIPS VAN HEUSEN 4.125% 16-07-29	EUR	2 700 000	2 760 210,18	0,40
<b>Logiciels et services</b>			<b>1 888 312,57</b>	<b>0,27</b>
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	2 297 000	1 888 312,57	0,27
<b>Marches de capitaux</b>			<b>22 423 658,36</b>	<b>3,22</b>
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	3 800 000	3 926 157,40	0,56
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	3 138 000	3 509 733,05	0,50
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	2 800 000	3 009 913,70	0,43

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO SANTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 400 000	2 571 909,58	0,37
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	4 200 000	4 395 675,26	0,64
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 500 000	1 571 977,89	0,23
NORDEA BANK AB PUBL 3.5% PERP	EUR	1 400 000	1 419 672,30	0,20
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	2 000 000	2 018 619,18	0,29
<b>Media</b>			<b>3 517 896,75</b>	<b>0,50</b>
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	3 200 000	3 517 896,75	0,50
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>3 119 925,81</b>	<b>0,45</b>
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.65% 11-02-32	EUR	3 681 000	3 119 925,81	0,45
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>3 782 573,75</b>	<b>0,54</b>
THERMO FISHER SCIENTIFIC 2.375% 15-04-32	EUR	1 350 000	1 309 823,83	0,19
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	2 300 000	2 472 749,92	0,35
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>1 354 637,04</b>	<b>0,19</b>
RADIOTELEVISIONE ITALIANA 4.375% 10-07-29	EUR	1 300 000	1 354 637,04	0,19
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>4 011 019,79</b>	<b>0,58</b>
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2 000 000	1 998 714,38	0,29
ENI 2.625% PERP	EUR	2 000 000	2 012 305,41	0,29
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>2 579 404,44</b>	<b>0,37</b>
Industrial Power Corporation 4.75% 01-06-30	EUR	2 400 000	2 579 404,44	0,37
<b>Produits chimiques</b>			<b>7 210 715,28</b>	<b>1,04</b>
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	1 300 000	1 272 031,57	0,18
PPG INDUSTRIES 2.75% 01-06-29	EUR	3 400 000	3 403 122,40	0,50
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	2 400 000	2 535 561,31	0,36
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>5 795 888,43</b>	<b>0,83</b>
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	3 000 000	3 102 114,59	0,44
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.564% 03-05-44	EUR	2 600 000	2 693 773,84	0,39
<b>Services aux collectivités</b>			<b>370 936 794,78</b>	<b>53,24</b>
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 648 752,10	0,24
AUST GOVE BON 3.15% 20-06-44	EUR	1 100 000	1 134 170,96	0,16
AUST GOVE BON 3.8% 26-01-62	EUR	988 000	1 183 562,69	0,17
AUST GOVE BON 4.15% 15-03-37	EUR	1 638 000	1 902 764,35	0,27
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	EUR	2 747 000	2 426 169,13	0,35
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	270 000	231 689,65	0,03
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-02-29	EUR	4 122 000	3 839 287,64	0,55
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-03-51	EUR	1 242 000	746 222,87	0,11
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-10-26	EUR	3 404 000	3 335 561,28	0,48
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.85% 30-06-20	EUR	1 543 000	727 555,39	0,10
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 20-02-33	EUR	2 220 000	2 313 244,28	0,33
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.5% 02-11-86	EUR	1 220 000	773 972,01	0,11
BELGIQUE 4.25% 03/41	EUR	1 921 000	2 234 852,33	0,32
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	944 700	403 714,58	0,06
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	3 157 700	2 862 777,74	0,41
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22-06-47	EUR	2 823 200	2 082 506,24	0,30
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.9% 22-06-38	EUR	3 181 700	2 803 092,30	0,40

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.25% 22-06-57	EUR	1 244 987,28	974 060,26	0,14
BELGIUM KINGDOM 4.5% 28/03/2026	EUR	1 879 400	1 984 099,67	0,28
BTPS 2.7 03/01/47	EUR	4 753 000	3 921 222,12	0,56
BUND 4.25% 04/07/39	EUR	6 044 806,08	7 493 856,73	1,08
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-31	EUR	19 422 700	17 216 654,20	2,47
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	2 960 500	1 590 955,47	0,23
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-52	EUR	15 726 524,02	8 055 234,75	1,16
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	6 912 000	6 463 787,82	0,93
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.1% 15-11-29	EUR	12 381 700	12 703 780,58	1,82
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	7 181 400	7 438 568,03	1,07
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	17 970 500	17 893 114,38	2,57
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	3 900 000	3 649 163,93	0,52
DBR 0 08/15/30	EUR	12 641 600	11 325 927,63	1,63
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	4 000 000	4 036 716,00	0,58
DEUTSCHLAND REP 4.75% 04/07/28	EUR	13 353 300	14 878 835,86	2,14
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 178 870,66	0,31
ESPAGNE 5.15% 10/44	EUR	1 801 000	2 320 654,40	0,33
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-09-31	EUR	4 226 000	3 608 724,78	0,52
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-43	EUR	2 000 000	1 312 478,75	0,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	7 396 500	8 379 504,75	1,20
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	7 748 500	5 246 043,32	0,75
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-05-48	EUR	7 293 887	5 689 608,28	0,82
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	17 843 500	18 322 685,97	2,63
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-54	EUR	1 342 400	1 226 470,24	0,18
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-04-55	EUR	4 115 200	4 537 239,63	0,65
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	9 066 000	7 548 823,53	1,08
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	2 400 000	2 502 793,81	0,36
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.4% 15-05-35	EUR	440 800	354 496,87	0,05
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	1 333 500	1 231 806,75	0,18
IRELAND GOVERNMENT BOND 2.4% 15-05-30	EUR	1 512 800	1 542 638,28	0,22
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	700 000	619 494,00	0,09
ITAL BUON POL 2.8% 01-03-67	EUR	800 000	613 843,10	0,09
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01-08-31	EUR	3 568 000	3 052 373,58	0,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	3 994 000	3 593 304,12	0,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.7% 01-09-51	EUR	1 869 000	1 195 413,21	0,17
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 01-08-28	EUR	3 130 000	3 287 226,70	0,47
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	2 545 000	2 505 291,49	0,36
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 01-02-37	EUR	2 565 000	2 714 043,25	0,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-08-39	EUR	5 157 000	5 928 043,25	0,85
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.25% 01-11-29	EUR	11 046 500	12 617 334,05	1,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.5% 01-11-27	EUR	6 546 800	7 512 112,28	1,08
LITH GOV 2.125% 22-10-35 EMTN	EUR	2 000 000	1 823 880,12	0,26
NETHER 2 3/4 01/15/47	EUR	500 000	516 050,50	0,07
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	3 325 649	1 647 624,19	0,24
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-28	EUR	2 881 400	2 748 476,08	0,39
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-01-30	EUR	1 898 600	1 963 735,12	0,28
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-01-33	EUR	893 400	921 390,30	0,13
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15-01-37	EUR	3 060 300	3 606 845,25	0,52

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NETH GOVE 0.5% 15-07-26	EUR	5 687 600	5 536 834,19	0,79
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	1 588 400	1 865 723,69	0,27
PORTUGAL4.1%06-150437	EUR	1 033 220,34	1 181 712,76	0,17
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 494 235,52	1 242 358,36	0,18
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	521 089,09	306 488,83	0,04
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	493 799,31	483 354,19	0,07
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-35	EUR	3 418 000	2 717 272,06	0,39
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	6 120 000	5 483 041,78	0,79
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.25% 15-08-48	EUR	10 000 000	7 861 886,16	1,13
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 4.0% 04-01-37	EUR	5 564 300	6 740 254,97	0,97
SLOVAQUIE 3.625% 01/29	EUR	1 000 000	1 073 538,97	0,15
SPAI GOVE BON 3.45% 30-07-66	EUR	800 000	760 639,45	0,11
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	8 826 000	7 684 293,55	1,10
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	720 000	380 916,79	0,05
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	EUR	1 000 000	900 648,84	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	4 489 000	3 227 229,79	0,46
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	7 600 000	7 380 478,16	1,06
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	EUR	2 379 000	2 225 321,80	0,32
SPGB 0 1/2 04/30/30	EUR	2 481 000	2 234 802,75	0,32
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	USD	34 991 200	36 622 049,11	5,27
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	2 000 000	1 882 755,00	0,27
<b>Services aux entreprises</b>			<b>6 057 850,70</b>	<b>0,87</b>
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	4 000 000	4 284 166,53	0,62
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	1 700 000	1 773 684,17	0,25
<b>Services aux professionnels</b>			<b>3 218 821,08</b>	<b>0,46</b>
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	3 300 000	3 218 821,08	0,46
<b>Services clientèle divers</b>			<b>3 442 420,68</b>	<b>0,49</b>
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 442 420,68	0,49
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>4 284 137,94</b>	<b>0,61</b>
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.957% 01-07-39	EUR	2 690 000	2 169 636,52	0,31
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	2 000 000	2 114 501,42	0,30
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>1 957 970,70</b>	<b>0,28</b>
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	2 000 000	1 957 970,70	0,28
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>13 832 429,38</b>	<b>1,99</b>
AMCOR UK FINANCE 3.95% 29-05-32	EUR	3 600 000	3 728 828,22	0,54
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 0.75% 09-04-30	EUR	3 000 000	2 719 235,97	0,39
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	3 100 000	3 506 761,52	0,50
SWISS RE FINANCE LUX 2.534% 30-04-50	EUR	1 300 000	1 258 141,07	0,18
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 10-09-30	EUR	2 600 000	2 619 462,60	0,38
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>1 612 026,28</b>	<b>0,23</b>
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.75% 29-03-30	EUR	1 700 000	1 612 026,28	0,23
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>2 717 439,89</b>	<b>0,39</b>
TAPESTRY 5.375% 27-11-27	EUR	2 500 000	2 717 439,89	0,39

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>1 975 914,93</b>	<b>0,28</b>
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.95% PERP	EUR	2 000 000	1 975 914,93	0,28
<b>Vente par correspondance</b>			<b>1 498 274,18</b>	<b>0,22</b>
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	1 500 000	1 498 274,18	0,22
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>60 325 150,22</b>	<b>8,66</b>
<b>OPCVM</b>			<b>60 325 150,22</b>	<b>8,66</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>60 325 150,22</b>	<b>8,66</b>
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	9 399,457	10 327 371,40	1,48
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - GD EUR	EUR	8 887,022	8 124 071,16	1,17
GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION - ZC	EUR	3 320	10 919 579,60	1,57
GROUPAMA GBL INF SHORT DURATION IC EUR	EUR	30 084,096	30 954 128,06	4,44
<b>Total</b>			<b>689 568 337,34</b>	<b>98,99</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20241015		-5 677,98	EUR	2 518 208,81	GBP	-2 523 886,79
A/EUR/USD/20241015	69 559,74		EUR	44 153 606,15	USD	-44 084 046,41
V/EUR/GBP/20241015	33 626,61		GBP	2 523 886,79	EUR	-2 490 260,18
V/EUR/USD/20241015		-4 973,77	USD	5 330 406,34	EUR	-5 335 380,11
<b>Total</b>	<b>103 186,35</b>	<b>-10 651,75</b>		<b>54 526 108,09</b>		<b>-54 433 573,49</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
CBOT USUL 30A 1224	-89	70 169,35		-10 613 631,78
EURO BOBL 1224	125		-4 830,00	15 006 250,00
EURO BTP 1224	184	531 760,00		22 350 480,00
EURO BUND 1224	311	60 400,00		41 960 120,00
EURO-OAT 1224	-178		-174 400,00	-22 577 520,00
EURO SCHATZ 1224	144	6 230,00		15 433 200,00
FV CBOT UST 5 1224	-871	153 099,55		-85 755 951,90
XEUR FGBX BUX 1224	-62		-68 200,00	-8 449 360,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>821 658,90</b>	<b>-247 430,00</b>	<b>-32 646 413,68</b>
<b>2. Options</b>				
EUREX EURO BUND 10/2024 CALL 137	-1 385	266 609,73		-34 974 684,80
<b>Sous-total 2.</b>		<b>266 609,73</b>		<b>-34 974 684,80</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>1 088 268,63</b>	<b>-247 430,00</b>	<b>-67 621 098,48</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
ITRAXX EUR XOVER S41	-35 000 000		-3 269 727,22	-35 000 000,00
<b>Sous-total 4.</b>			<b>-3 269 727,22</b>	<b>-35 000 000,00</b>
<b>Total</b>			<b>-3 269 727,22</b>	<b>-35 000 000,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
SWAP INF 0.0235	33 000 000	1 373 846,43		33 000 000,00
SWAP INF 0.02419	29 568 567,72	142 973,49		29 568 567,72
SWAP INFL 0.02253	33 000 000		-763 428,27	33 000 000,00
SWP IN CPI 0.24625	24 192 464,5		-96 644,30	24 192 464,50
SWP INF 0.01787 2026	60 000 000		-159 447,00	60 000 000,00
WP INF US 0.02537	29 568 567,72		-460 127,42	29 568 567,72

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Sous-total 3.</b>		<b>1 516 819,92</b>	<b>-1 479 646,99</b>	<b>209 329 599,93</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>1 516 819,92</b>	<b>-1 479 646,99</b>	<b>209 329 599,93</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	689 568 337,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	92 534,60
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	840 838,63
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	-3 269 727,22
Total instruments financiers à terme - autres expositions	37 172,93
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	11 639 185,59
Autres passifs (-)	-2 293 830,90
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>696 614 510,97</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part GROUPAMA EURO BOND - GA	EUR	77,1065	9 946,93
Part GROUPAMA EURO BOND - IC	EUR	167,767200	23 119,94
Part GROUPAMA EURO BOND - NC	EUR	22 809,222300	539,23
Part GROUPAMA EURO BOND - OAC	EUR	44 821,007000	10 270,68
Part GROUPAMA EURO BOND - OSC	EUR	21 759,103	10 079,76

# GROUPAMA OBLIG EURO

**COMPTES ANNUELS**

**29/09/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>670 466 356,46</b>	<b>751 173 954,35</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>610 091 692,43</b>	<b>711 352 187,68</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	610 091 692,43	711 352 187,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>54 233 899,00</b>	<b>35 614 209,44</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	54 233 899,00	35 614 209,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>6 140 765,03</b>	<b>4 207 557,23</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	393 760,30	1 117 645,89
Autres opérations	5 747 004,73	3 089 911,34
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>5 114 626,22</b>	<b>3 401 085,73</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 114 626,22	3 401 085,73
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 894 019,38</b>	<b>3 970 886,82</b>
Liquidités	3 894 019,38	3 970 886,82
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>679 475 002,06</b>	<b>758 545 926,90</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	664 761 970,56	720 891 747,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	321 838,73
Report à nouveau (a)	11 555,18	200 715,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-21 653 363,68	-17 069 122,10
Résultat de l'exercice (a,b)	17 084 943,34	15 571 727,25
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>660 205 105,40</b>	<b>719 916 906,59</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>6 650 922,34</b>	<b>3 035 521,89</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	6 650 922,34	3 035 521,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	393 760,30	1 117 645,89
Autres opérations	6 257 162,04	1 917 876,00
<b>DETTES</b>	<b>3 458 547,94</b>	<b>3 964 934,24</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 458 547,94	3 964 934,24
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>9 160 426,38</b>	<b>31 628 564,18</b>
Concours bancaires courants	9 160 426,38	31 628 564,18
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>679 475 002,06</b>	<b>758 545 926,90</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222	0,00	69 550 085,00
JAP GOVT 10 1222	0,00	41 833 745,42
XEUR FOAT EUR 1222	0,00	6 341 760,00
XEUR FGBX BUX 1222	0,00	2 786 160,00
JAP GOVT 10 1223	47 710 785,26	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S37	54 000 000,00	54 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S37	54 000 000,00	54 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S37	0,00	25 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S37	0,00	8 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S39	17 000 000,00	0,00
ITRAXX EUR XOVER S39	16 000 000,00	0,00
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	385 920,00	0,00
EURO BOBL 1223	14 468 750,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/2.936/E6R/0.0	19 000 000,00	0,00
E6R/0.0/FIX/2.54	7 500 000,00	0,00
FIX/3.13/E6R/0.0	19 000 000,00	0,00
E6R/0.0/FIX/2.738	7 500 000,00	0,00
Swaps d'inflation		
EU-HICP 0.026615	33 000 000,00	0,00
EU-HICP 0.2635 1509	33 000 000,00	0,00
US-CPI 0.0261 1509	31 168 831,17	0,00
US-CPI 0.0264 1509	31 168 831,17	0,00
EU-HIPC 0.0251 07/28	65 000 000,00	0,00
HICP 0.025355	65 000 000,00	0,00
SWAP INFL HICP 0.023	32 000 000,00	0,00
SWAP INF CPI 0.02781	32 000 000,00	0,00
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	170 934,67	1 750,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	20 356 102,96	14 668 969,07
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	479 930,67	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>21 006 968,30</b>	<b>14 670 719,66</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	106 015,26	0,00
Charges sur dettes financières	1 142 212,01	151 695,72
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 248 227,27</b>	<b>151 695,72</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>19 758 741,03</b>	<b>14 519 023,94</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	696 921,42	750 935,93
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>19 061 819,61</b>	<b>13 768 088,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 976 876,27	1 803 639,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>17 084 943,34</b>	<b>15 571 727,25</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

#### *Méthodes de valorisation*

#### ▀ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les « obligations convertibles » et les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

#### ▀ Titres non négociés sur un marché réglementé :

- Pour les titres non cotes, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation..

- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

#### ▀ Titres et actions d'OPCVM :

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

#### ▀ Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.

- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

- en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

► **Opérations de gré à gré :**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN - Titres de Créances Négociables - (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

**CDS**

Dérives de crédit : les crédits Defaults Swaps sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie

► **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture du jour.

► **Acquisitions et cessions temporaires de titres :**

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

► **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur les contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

es frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

**Parts I et M :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	* non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Parts G :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument ***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Parts N :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1.20 % TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	**non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument ****
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Dont 0,75% de frais de gestion financière.

\*\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\*\* Selon la complexité

\*\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Parts O :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Parts R :**

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.90 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* Selon la complexité

\*\*\*\*Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

**Affectation des sommes distribuables****Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA OBLIG EURO G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA OBLIG EURO I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OBLIG EURO N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OBLIG EURO O	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>719 916 906,59</b>	<b>574 893 175,73</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	103 413 405,17	452 809 137,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-172 556 080,66	-178 104 792,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 611 988,47	2 723 222,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-28 651 169,15	-14 173 980,58
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	17 170 821,01	16 224 487,56
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 648 243,31	-19 239 379,84
Frais de transactions	-343 332,06	-373 880,89
Différences de change	-85 133,05	84 214,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 431 413,20	-132 289 430,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-104 109 320,93	-121 540 734,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	121 540 734,13	-10 748 695,89
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-2 104 171,11	4 280 494,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-104 429,88	1 999 741,23
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 999 741,23	2 280 753,59
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-13 119,31	-684 497,16
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	19 061 819,61	13 768 088,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	47,66 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>660 205 105,40</b>	<b>719 916 906,59</b>

(\*) N : résultat de fusion 309103 sur VL 08/09/2022

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	12 156 230,35	1,84
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	597 935 462,08	90,57
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>610 091 692,43</b>	<b>92,41</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Crédit	141 000 000,00	21,36
Taux	47 710 785,26	7,22
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>188 710 785,26</b>	<b>28,58</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	390 192 332,34	59,10
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>390 192 332,34</b>	<b>59,10</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	597 935 462,08	90,57	0,00	0,00	0,00	0,00	12 156 230,35	1,84
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 894 019,38	0,59
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 160 426,38	1,39
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	47 710 785,26	7,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	29 854 670,00	4,52	0,00	0,00	38 000 000,00	5,76	322 337 662,34	48,82

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	5 384 135,06	0,82	104 548 743,26	15,84	62 141 529,79	9,41	438 017 284,32	66,35
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 894 019,38	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 160 426,38	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 710 785,26	7,23
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 637 581,17	21,76	246 554 751,17	37,35

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	533 191,72	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	222 464,89	0,03	1 017 620,95	0,15	8 585,49	0,00	722,17	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	47 710 785,26	7,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	62 337 662,34	9,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	6,90
	Dépôts de garantie en espèces	744 806,82
	Coupons et dividendes en espèces	149 812,50
	Collatéraux	4 220 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>5 114 626,22</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	68 222,69
	Frais de gestion fixe	170 325,25
	Collatéraux	3 220 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 458 547,94</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>1 656 078,28</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO G</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	366,9184	3 436 891,63
Parts rachetées durant l'exercice	-2 031,5562	-19 806 899,97
Solde net des souscriptions/rachats	-1 664,6378	-16 370 008,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	73,3712	
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	34,348000	739 999,84
Parts rachetées durant l'exercice	-118,600000	-2 467 566,45
Solde net des souscriptions/rachats	-84,252000	-1 727 566,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	311,383000	
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 751,652300	2 404 001,60
Parts rachetées durant l'exercice	-1 633,225600	-824 791,06
Solde net des souscriptions/rachats	3 118,426700	1 579 210,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 060,493800	
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO O</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	10 307,017	96 832 512,10
Parts rachetées durant l'exercice	-16 037,695	-149 456 823,18
Solde net des souscriptions/rachats	-5 730,678	-52 624 311,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	69 251,260	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO G</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO O</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
<b>Parts GROUPAMA OBLIG EURO G</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 602,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts GROUPAMA OBLIG EURO I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28 468,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts GROUPAMA OBLIG EURO N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	86 234,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts GROUPAMA OBLIG EURO O</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	576 616,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			54 233 899,00
	LU1717592346	G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	30 026 398,50
	LU2550878602	G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	13 975 094,50
	FR0000171837	GROUPAMA CREDIT EURO CT	10 232 406,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>54 233 899,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	11 555,18	200 715,41
Résultat	17 084 943,34	15 571 727,25
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>17 096 498,52</b>	<b>15 772 442,66</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	20 752,31	273 684,28
Report à nouveau de l'exercice	8 411,98	273 717,71
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>29 164,29</b>	<b>547 401,99</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	73,3712	1 738,0090
Distribution unitaire	282,84	157,47
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	148 872,73	148 091,97
<b>Total</b>	<b>148 872,73</b>	<b>148 091,97</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	182 549,09	107 314,00
<b>Total</b>	<b>182 549,09</b>	<b>107 314,00</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 735 912,41	14 969 634,70
<b>Total</b>	<b>16 735 912,41</b>	<b>14 969 634,70</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	321 838,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21 653 363,68	-17 069 122,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-21 653 363,68</b>	<b>-16 747 283,37</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO G</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22 769,91	-68 309,91
<b>Total</b>	<b>-22 769,91</b>	<b>-68 309,91</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-218 477,14	-198 704,01
<b>Total</b>	<b>-218 477,14</b>	<b>-198 704,01</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-347 345,69	-212 879,60
<b>Total</b>	<b>-347 345,69</b>	<b>-212 879,60</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO O</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-21 064 770,94	-16 267 389,85
<b>Total</b>	<b>-21 064 770,94</b>	<b>-16 267 389,85</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>671 692 918,32</b>	<b>587 866 781,27</b>	<b>574 893 175,73</b>	<b>719 916 906,59</b>	<b>660 205 105,40</b>
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO G en EUR</b>					
Actif net	80 399 085,86	20 276 877,14	19 686 383,33	16 444 560,48	691 751,94
Nombre de titres	6 898,0171	1 751,5820	1 725,9560	1 738,0090	73,3712
Valeur liquidative unitaire	11 655,39	11 576,32	11 406,07	9 461,72	9 428,11
+/- values nettes unitaire non distribuées	73,19	62,15	185,17	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-39,30	-310,33
Distribution unitaire sur résultat	235,30	212,13	85,75	157,47	282,84
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	115,48	157,48	114,64
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO I en EUR</b>					
Actif net	41 277 073,33	41 729 378,47	30 959 237,23	8 366 115,48	6 649 257,60
Nombre de titres	1 645,145000	1 645,145000	1 220,145000	395,635000	311,383000
Valeur liquidative unitaire	25 090,23	25 365,16	25 373,40	21 146,04	21 353,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	160,32	-22,71	271,55	-502,24	-701,63
Capitalisation unitaire sur résultat	437,31	388,08	369,01	374,31	478,10
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO N en EUR</b>					
Actif net	285 021,85	259 788,23	247 899,47	8 940 257,90	10 543 536,83
Nombre de titres	474,766900	430,232600	412,508800	17 942,067100	21 060,493800
Valeur liquidative unitaire	600,34	603,83	600,95	498,28	500,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,82	-0,54	6,45	-11,86	-16,49
Capitalisation unitaire sur résultat	7,60	6,24	5,66	5,98	8,66

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Part GROUPAMA OBLIG EURO O en EUR</b>					
Actif net	512 322 302,07	489 348 957,44	489 511 435,32	686 165 972,73	642 320 559,03
Nombre de titres	47 710,870	44 910,862	44 745,316	74 981,938	69 251,260
Valeur liquidative unitaire	10 738,06	10 896,00	10 939,94	9 151,08	9 275,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	68,75	-9,67	116,82	-216,95	-304,17
Capitalisation unitaire sur résultat	222,50	205,70	199,55	199,64	241,66
<b>Part GROUPAMA OBLIG EUR PART M en EUR</b>					
Actif net	37 409 435,21	36 251 779,99	34 488 220,38	0,00	0,00
Nombre de titres	32 653,369	31 864,371	30 768,580	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 145,65	1 137,69	1 120,89	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	7,19	6,11	18,20	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	21,20	18,74	17,62	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	10 000 000	12 156 230,35	1,84
ALLEMAGNE 4,75%03-34	EUR	18 015 437,98	21 328 839,30	3,23
BUND 4.25% 04/07/39	EUR	6 044 806,08	7 038 130,57	1,07
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	2 000 000	916 260,00	0,14
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-52	EUR	3 647 320,02	1 573 636,22	0,23
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.25% 15-08-48	EUR	4 000 000	2 807 413,99	0,43
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 500 000	1 499 538,81	0,23
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	4 200 000	4 234 795,85	0,64
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	4 000 000	3 680 707,98	0,56
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 300 000	1 280 917,96	0,19
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	2 400 000	2 216 573,44	0,33
FRESENIUS SE 0.75% 15-01-28	EUR	2 583 000	2 256 826,54	0,34
FRESENIUS SE 1.875% 24-05-25	EUR	3 100 000	3 003 039,11	0,46
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	10 600 000	12 111 647,12	1,83
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	1 800 000	1 722 031,40	0,26
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	2 100 000	2 072 830,03	0,32
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	4 300 000	4 042 311,60	0,61
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 112 843,52	0,17
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>85 054 573,79</b>	<b>12,88</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUST & NZ BANKING GROUP 2.5% 16/01/2024	EUR	400 000	405 401,29	0,06
MACQUARIE GROUP 0.35% 03-03-28	EUR	4 250 000	3 569 092,40	0,54
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>3 974 493,69</b>	<b>0,60</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AUST GOVE BON 3.15% 20-06-44	EUR	1 581 000	1 483 399,95	0,23
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	9 899 000	7 779 822,08	1,18
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.5% 02-11-86	EUR	1 581 000	818 906,02	0,12
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>10 082 128,05</b>	<b>1,53</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELFIUS SANV 4.125% 12-09-29	EUR	4 400 000	4 368 591,93	0,67
BELGIQUE 4% 28/03/2032	EUR	7 300 000	7 798 266,89	1,18
BELGIUM 1.9% 22-06-38	EUR	9 600 000	7 677 571,15	1,16
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.25% 22-06-57	EUR	1 244 987,28	874 083,12	0,13
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	1 600 000	1 630 403,15	0,25
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 0.875% 28-04-30	EUR	1 800 000	1 479 820,18	0,22
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	2 400 000	2 112 159,54	0,32
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>25 940 895,96</b>	<b>3,93</b>
<b>CHILI</b>				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.1% 26-01-27	EUR	3 900 000	3 416 497,23	0,52
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	700 000	681 850,44	0,10
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>4 098 347,67</b>	<b>0,62</b>
<b>DANEMARK</b>				
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	4 500 000	4 539 857,70	0,69
DSV PANALPINA AS 0.375% 26-02-27	EUR	2 250 000	2 004 030,00	0,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JYSKE BANK DNK 1.25% 28-01-31	EUR	1 977 000	1 767 523,31	0,27
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	EUR	2 300 000	2 341 690,70	0,35
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>10 653 101,71</b>	<b>1,61</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	2 700 000	2 439 599,39	0,37
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	3 600 000	3 511 645,97	0,53
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 400 000	2 395 659,02	0,36
BANKINTER 7.375% 31-12-99	EUR	1 600 000	1 544 045,11	0,24
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	2 800 000	2 488 357,32	0,38
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 700 000	2 560 702,38	0,39
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 800 000	1 781 152,81	0,27
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	1 200 000	1 038 602,77	0,16
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	7 800 000	8 291 205,53	1,25
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	3 000 000	3 123 581,10	0,47
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	2 400 000	2 293 648,13	0,34
ESPAGNE 5.15% 10/44	EUR	2 704 000	3 123 388,55	0,48
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	13 000 000	15 054 802,73	2,28
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	2 400 000	2 339 313,05	0,35
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	1 300 000	1 278 865,77	0,20
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 376 649,68	0,21
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	2 379 000	1 935 115,10	0,29
SPAI GOVE BON 3.45% 30-07-66	EUR	800 000	640 233,64	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	1 617 000	684 310,63	0,11
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	EUR	1 000 000	802 985,52	0,12
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	2 000 000	1 200 344,93	0,18
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	1 000 000	881 953,50	0,13
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.957% 01-07-39	EUR	2 690 000	1 942 963,26	0,30
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>62 729 125,89</b>	<b>9,50</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	3 700 000	3 556 698,24	0,54
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	1 700 000	1 712 189,93	0,26
GEN MILLS 0.45% 15-01-26	EUR	3 600 000	3 332 152,11	0,50
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.65% 11-02-32	EUR	3 681 000	2 806 567,86	0,42
LOUIS DREYFUS COMPANY BV FIX 2.375% 27-11-25	EUR	2 150 000	2 104 680,65	0,32
PPG INDUSTRIES 2.75% 01-06-29	EUR	7 000 000	6 572 418,58	1,00
THERMO FISHER SCIENTIFIC 2.375% 15-04-32	EUR	1 350 000	1 204 465,02	0,18
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	2 300 000	2 260 992,00	0,34
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>23 550 164,39</b>	<b>3,56</b>
<b>FINLANDE</b>				
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-09-31	EUR	5 000 000	3 899 407,38	0,59
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-43	EUR	2 000 000	1 139 812,13	0,17
Industrial Power Corporation 4.75% 01-06-30	EUR	2 400 000	2 389 830,95	0,36
NORDEA BANK AB PUBL 3.5% PERP	EUR	1 400 000	1 341 919,36	0,21
REPU DE FINL 0.75% 15-04-31	EUR	5 892 000	4 931 156,79	0,74
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>13 702 126,61</b>	<b>2,07</b>
<b>FRANCE</b>				
ADP 1.125% 18-06-34	EUR	2 000 000	1 482 757,87	0,23
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	6 400 000	5 975 346,54	0,90

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	1 300 000	1 172 976,29	0,18
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	5 500 000	5 265 291,64	0,80
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	2 050 000	2 066 828,82	0,31
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 300 000	1 134 463,88	0,17
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	3 700 000	3 379 061,70	0,51
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	7 100 000	7 057 959,46	1,07
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	1 200 000	1 234 165,05	0,18
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	3 300 000	3 002 495,28	0,45
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	4 356 332	4 951 732,84	0,75
E.ETAT 4%05-55 OAT	EUR	5 875 109	6 107 443,88	0,93
EDF 4.0% PERP	EUR	1 000 000	1 015 590,41	0,16
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	4 000 000	4 171 384,93	0,63
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	1 400 000	1 154 083,00	0,18
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	10 000 000	9 007 844,26	1,36
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	11 095 508	6 903 945,21	1,04
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-05-48	EUR	7 293 887	5 259 610,76	0,80
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	7 537 642	8 120 746,76	1,23
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	1 554 189	1 197 524,45	0,18
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	1 800 000	1 779 953,79	0,27
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	4 700 000	4 867 655,44	0,74
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	9 000 000	9 099 652,19	1,38
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	1 800 000	1 820 271,84	0,28
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	1 100 000	1 119 760,67	0,17
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	3 400 000	3 442 813,21	0,52
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 800 000	2 623 265,91	0,40
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	2 703 000	2 459 904,40	0,37
REPUBLIQUE FRANCAISE 2.5% 25/05/2030	EUR	37 262 384	36 122 083,78	5,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	1 600 000	1 596 211,29	0,24
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	2 700 000	2 572 614,44	0,39
SOCIETE GENERALE	EUR	2 000 000	1 824 670,68	0,28
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	2 075 000	1 610 292,75	0,25
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	2 000 000	1 662 597,60	0,25
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>152 263 001,02</b>	<b>23,07</b>
<b>INDONESIE</b>				
INDONESIA GOVERNMENT INTL BOND 1.45% 18-09-26	EUR	3 000 000	2 753 622,79	0,41
<b>TOTAL INDONESIE</b>			<b>2 753 622,79</b>	<b>0,41</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 3.625% 04-07-26	EUR	3 000 000	2 970 338,93	0,45
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	8 000 000	8 529 122,74	1,30
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	1 900 000	1 933 549,33	0,29
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	700 000	536 548,85	0,08
IRLANDE 2.40% 15-05-30	EUR	2 882 212,58	2 786 194,27	0,42
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	4 000 000	3 991 069,84	0,61
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>20 746 823,96</b>	<b>3,15</b>
<b>ITALIE</b>				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 535 555,10	0,23
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	1 775 000	1 763 715,62	0,26
BTP ITALY 5% 01/08/39	EUR	2 376 000	2 399 284,28	0,37
BTPS 2.7 03/01/47	EUR	4 753 000	3 275 689,78	0,49
ENEL 1.375% PERP	EUR	2 600 000	2 144 464,94	0,33
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	1 900 000	1 947 519,47	0,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENI 2.625% PERP	EUR	3 200 000	3 037 102,03	0,46
FERRARI NV 1.5% 27-05-25	EUR	3 650 000	3 528 334,13	0,54
IGIM 0 1/4 06/24/25	EUR	2 700 000	2 523 797,70	0,38
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	2 750 000	2 520 194,18	0,38
INTE 2.925% 14-10-30 EMTN	EUR	1 350 000	1 151 716,72	0,17
INTE 3.75% PERP	EUR	1 250 000	1 089 687,98	0,17
INTE 6.375% PERP	EUR	4 700 000	4 090 952,44	0,62
INTESA SANPAOLO 2.855% 23-04-25 EMTN	EUR	1 350 000	1 323 762,60	0,20
INTESA SP 3.375% 01/25	EUR	300 000	304 170,41	0,05
ITAL BUON POL 2.8% 01-03-67	EUR	546 000	338 417,10	0,05
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	10 393 000	9 962 489,96	1,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01-08-31	EUR	5 000 000	3 738 460,87	0,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.7% 01-09-51	EUR	1 869 000	971 925,80	0,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	1 782 000	1 477 357,50	0,22
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 01-02-37	EUR	3 565 000	3 295 763,45	0,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.25% 01-11-29	EUR	23 048 007,08	24 816 083,59	3,76
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	2 850 000	2 779 757,07	0,42
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	2 500 000	2 501 866,12	0,38
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% 04-03-29	EUR	2 050 000	2 123 216,93	0,32
UNICREDIT 1.625% 03-07-25 EMTN	EUR	4 050 000	3 976 471,03	0,60
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	3 400 000	3 647 003,95	0,55
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>92 264 760,75</b>	<b>13,98</b>
<b>LITUANIE</b>				
LITH GOV 2.125% 22-10-35 EMTN	EUR	2 000 000	1 676 667,67	0,25
<b>TOTAL LITUANIE</b>			<b>1 676 667,67</b>	<b>0,25</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	2 297 000	1 644 953,18	0,25
NESTLE FIN 1.25% 29-03-31 EMTN	EUR	3 550 000	3 026 093,72	0,46
SWISS RE FINANCE LUX 2.534% 30-04-50	EUR	1 300 000	1 113 366,35	0,17
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>5 784 413,25</b>	<b>0,88</b>
<b>MEXIQUE</b>				
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.625% 08-04-26	EUR	5 000 000	4 730 615,03	0,72
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>4 730 615,03</b>	<b>0,72</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	4 000 000	3 825 691,15	0,58
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	2 600 000	2 177 426,90	0,33
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	2 100 000	2 110 715,62	0,32
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 023 527,93	0,31
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	3 000 000	2 888 621,31	0,44
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	2 750 000	2 828 404,01	0,43
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	3 000 000	2 899 471,44	0,44
HEINEKEN NV 3.875% 23-09-24	EUR	3 200 000	3 198 779,98	0,49
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	1 500 000	1 317 855,51	0,20
NETHER 2 3/4 01/15/47	EUR	500 000	468 847,19	0,07
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	3 325 649	1 374 257,94	0,20
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	967 618	1 052 899,08	0,16
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	1 582 255	1 532 250,54	0,23
PAYS BAS 4% 15/01/37	EUR	6 375 363	7 053 400,32	1,07
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	3 500 000	3 336 358,65	0,50
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	1 700 000	1 698 897,00	0,26
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	3 500 000	3 117 164,07	0,47

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	4 800 000	4 142 641,31	0,62
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	2 500 000	2 323 686,54	0,36
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 300 000	1 307 527,92	0,20
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>50 678 424,41</b>	<b>7,68</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	2 800 000	2 601 392,10	0,39
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	1 200 000	1 198 861,87	0,19
PGB 3 7/8 02/15/30	EUR	4 666 023,81	4 933 423,41	0,75
PORTUGAL4.1%06-150437	EUR	1 033 220,34	1 071 879,04	0,17
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 494 235,52	1 089 533,91	0,16
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	521 089,09	252 355,16	0,04
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	2 920 088,74	2 838 399,06	0,43
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	3 925 038,31	3 465 486,46	0,52
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>17 451 331,01</b>	<b>2,65</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2 850 000	2 695 063,10	0,40
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	2 600 000	2 615 751,88	0,40
GSK CONSUMER HEALTHCARE CAPITAL NL BV 1.75% 29-03-30	EUR	1 700 000	1 483 792,42	0,22
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 500 000	1 512 541,23	0,23
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	2 000 000	1 826 847,38	0,28
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>10 133 996,01</b>	<b>1,53</b>
<b>SLOVAQUIE</b>				
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 0.75% 09-04-30	EUR	3 000 000	2 483 721,15	0,38
SLOVAQUIE 3.625% 01/29	EUR	1 000 000	1 023 701,92	0,15
<b>TOTAL SLOVAQUIE</b>			<b>3 507 423,07</b>	<b>0,53</b>
<b>SUEDE</b>				
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	3 100 000	3 124 507,20	0,47
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>3 124 507,20</b>	<b>0,47</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	5 250 000	5 191 148,50	0,79
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>5 191 148,50</b>	<b>0,79</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>610 091 692,43</b>	<b>92,41</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>610 091 692,43</b>	<b>92,41</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA CREDIT EURO CT	EUR	3 320	10 232 406,00	1,55
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 232 406,00</b>	<b>1,55</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	EUR	30 555	30 026 398,50	4,54
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	EUR	13 457	13 975 094,50	2,12
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>44 001 493,00</b>	<b>6,66</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>54 233 899,00</b>	<b>8,21</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>54 233 899,00</b>	<b>8,21</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BOBL 1223	EUR	125	-12 500,00	0,00
EURO BUND 1223	EUR	3	-2 760,00	0,00
JAP GOVT 10 1223	JPY	-52	378 500,30	0,06

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>363 240,30</b>	<b>0,06</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>363 240,30</b>	<b>0,06</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
E6R/0.0/FIX/2.54	EUR	7 500 000	825 931,80	0,13
E6R/0.0/FIX/2.738	EUR	7 500 000	535 138,65	0,08
FIX/2.936/E6R/0.0	EUR	19 000 000	-749 104,64	-0,11
FIX/3.13/E6R/0.0	EUR	19 000 000	-436 892,46	-0,07
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>175 073,35</b>	<b>0,03</b>
<b>Swaps d'inflation</b>				
EU-HICP 0.026615	EUR	33 000 000	-207 832,68	-0,03
EU-HICP 0.2635 1509	EUR	33 000 000	302 221,92	0,05
EU-HIPC 0.0251 07/28	EUR	65 000 000	-62 909,60	-0,01
HICP 0.025355	EUR	65 000 000	119 097,55	0,02
SWAP INF CPI 0.02781	EUR	32 000 000	-53 156,16	-0,01
SWAP INFL HICP 0.023	EUR	32 000 000	712 198,08	0,11
US-CPI 0.0261 1509	USD	33 000 000	53 624,73	0,01
US-CPI 0.0264 1509	USD	33 000 000	-13 615,17	-0,01
<b>TOTAL Swaps d'inflation</b>			<b>849 628,67</b>	<b>0,13</b>
<b>Credit Default Swap</b>				
ITRAXX EUR XOVER S37	EUR	-54 000 000	-3 198 792,00	-0,48
ITRAXX EUR XOVER S37	EUR	54 000 000	3 198 792,00	0,48
ITRAXX EUR XOVER S39	EUR	-17 000 000	-790 685,11	-0,12
ITRAXX EUR XOVER S39	EUR	-16 000 000	-744 174,22	-0,12
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>-1 534 859,33</b>	<b>-0,24</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-510 157,31</b>	<b>-0,08</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-146 917,01</b>	<b>-0,02</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	-59 800 000	-378 500,30	-0,06
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	15 260	15 260,00	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-363 240,30</b>	<b>-0,05</b>
<b>Créances</b>			<b>5 114 626,22</b>	<b>0,77</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 458 547,94</b>	<b>-0,52</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-5 266 407,00</b>	<b>-0,80</b>
<b>Actif net</b>			<b>660 205 105,40</b>	<b>100,00</b>

Part GROUPAMA OBLIG EURO G	EUR	73,3712	9 428,11
Part GROUPAMA OBLIG EURO N	EUR	21 060,493800	500,63
Part GROUPAMA OBLIG EURO I	EUR	311,383000	21 353,95
Part GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	69 251,260	9 275,21

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA OBLIG EURO G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20 752,31	EUR	282,84	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	20 752,31	EUR	282,84	EUR

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EURO BOND Part OAC Code ISIN : FR001400LLB1 (C - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 23 sept. 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :**

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (clôture, coupons nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro du secteur public et/ou privé, répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

**Stratégie d'investissement :**

Le processus d'investissement repose sur plusieurs axes : - L'allocation entre classes d'actifs, - La sélection de titres, - Le directionnel, qui repose sur le pilotage actif de la sensibilité du portefeuille, l'allocation des différents pays de la zone géographique et la stratégie de positionnement de courbe, - La diversification du portefeuille.

Prise en compte des critères ESG : L'approche ESG de l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 2600 valeurs comprenant des emprunts d'État des pays développés et émergents ainsi que les dettes privées « investment grade » ou " high yield ») les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (gestion des déchets...), Social (formation des salariés...), Gouvernance (politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 110% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi

sur des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dans la limite de 20% de son actif net et avoir recours à des titres non notés dans la limite de 5%. L'OPCVM pourra être investi en obligations d'émetteurs émergents libellées en euro ou en devises faisant l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change, dans la limite de 20% de son actif net. La limite, en cumul, en obligations d'émetteurs émergents, en titres spéculatifs à haut rendement et en titres non notés est fixée à 20% maximum de l'actif net du FCP. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des Coco Bonds, émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10. L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net. Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèce. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

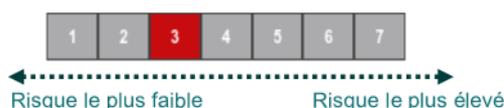
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette action est dédiée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 400 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-26,03 %	-8,79 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 950 €	7 890 €
	Rendement annuel moyen	-20,52 %	-7,61 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 640 €	9 820 €
	Rendement annuel moyen	-3,59 %	-0,61 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 400 €	10 450 €
	Rendement annuel moyen	4,00 %	1,49 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2016 et 04/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	400 €	400 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,00 %	1,36 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,75 % avant déduction des coûts et de -0,61 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	N/A de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?**
**Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EURO BOND Part IC Code ISIN : FR0000991473 (C - EUR)

**Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**  
**Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 23 sept. 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :**

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (clôture, coupons nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro du secteur public et/ou privé, répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

**Stratégie d'investissement :**

Le processus d'investissement repose sur plusieurs axes : - L'allocation entre classes d'actifs, - La sélection de titres, - Le directionnel, qui repose sur le pilotage actif de la sensibilité du portefeuille, l'allocation des différents pays de la zone géographique et la stratégie de positionnement de courbe, - La diversification du portefeuille.

Prise en compte des critères ESG : L'approche ESG de l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 2600 valeurs comprenant des emprunts d'État des pays développés et émergents ainsi que les dettes privées « investment grade » ou " high yield ») les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (gestion des déchets...), Social (formation des salariés...), Gouvernance (politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 110% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi sur des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dans la limite de 20% de son actif net et avoir recours à des titres non notés dans la limite de 5%. L'OPCVM pourra être investi en obligations d'émetteurs émergents libellées en euro ou en devises faisant l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change, dans la limite de 20% de son actif net. La limite, en cumul, en obligations d'émetteurs émergents, en titres spéculatifs à haut rendement et en titres non notés est fixée à 20% maximum de l'actif net du FCP. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des Coto Bonds, émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10. L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net. Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèce. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

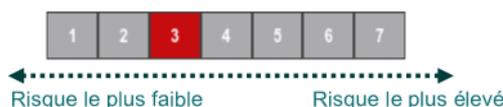
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels..

**Dépôtair :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

#### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 500 €	7 690 €
	Rendement annuel moyen	-25,05 %	-8,39 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8 100 €	8 150 €
	Rendement annuel moyen	-18,95 %	-6,60 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 830 €	10 140 €
	Rendement annuel moyen	-1,68 %	0,48 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 600 €	10 800 €
	Rendement annuel moyen	6,05 %	2,60 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2016 et 04/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	339 €	477 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,41 %	1,61 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09 % avant déduction des coûts et de 0,48 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	275 €
Coût de sortie	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,49 % de la valeur de votre investissement par an.	48 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?**
**Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EURO BOND Part NC Code ISIN : FR0010292268 (C - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 23 sept. 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (clôture, coupons nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro du secteur public et/ou privé, répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le processus d'investissement repose sur plusieurs axes : - L'allocation entre classes d'actifs, - La sélection de titres, - Le directionnel, qui repose sur le pilotage actif de la sensibilité du portefeuille, l'allocation des différents pays de la zone géographique et la stratégie de positionnement de courbe, - La diversification du portefeuille.

Prise en compte des critères ESG : L'approche ESG de l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 2600 valeurs comprenant des emprunts d'État des pays développés et émergents ainsi que les dettes privées « investment grade » ou " high yield ») les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (gestion des déchets...), Social (formation des salariés...), Gouvernance (politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 110% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi sur des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dans la limite de 20% de son actif net et avoir recours à des titres non notés dans la limite de 5%. L'OPCVM pourra être investi en obligations d'émetteurs émergents libellées en euro ou en devises faisant l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change, dans la limite de 20% de son actif net. La limite, en cumul, en obligations d'émetteurs émergents, en titres spéculatifs à haut rendement et en titres non notés est fixée à 20% maximum de l'actif net du FCP. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des Cocos Bonds, émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10. L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net. Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèce. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

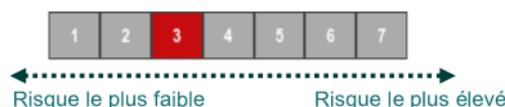
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs..

**Dépôttaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 490 €	7 690 €
	Rendement annuel moyen	-25,06 %	-8,40 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8 060 €	8 020 €
	Rendement annuel moyen	-19,36 %	-7,07 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 780 €	9 990 €
	Rendement annuel moyen	-2,18 %	-0,02 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 550 €	10 640 €
	Rendement annuel moyen	5,52 %	2,09 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2016 et 04/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	389 €	632 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,93 %	2,12 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,10 % avant déduction des coûts et de -0,02 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,01 % de la valeur de votre investissement par an.	98 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?****Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EURO BOND Part GA Code ISIN : FR0010941336 (C/D - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 23 sept. 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (clôture, coupons nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro du secteur public et/ou privé, répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le processus d'investissement repose sur plusieurs axes : - L'allocation entre classes d'actifs, - La sélection de titres, - Le directionnel, qui repose sur le pilotage actif de la sensibilité du portefeuille, l'allocation des différents pays de la zone géographique et la stratégie de positionnement de courbe, - La diversification du portefeuille.

Prise en compte des critères ESG : L'approche ESG de l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 2600 valeurs comprenant des emprunts d'État des pays développés et émergents ainsi que les dettes privées « investment grade » ou " high yield ») les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (gestion des déchets...), Social (formation des salariés...), Gouvernance (politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 110% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi sur des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dans la limite de 20% de son actif net et avoir recours à des titres non notés dans la limite de 5%. L'OPCVM pourra être investi en obligations d'émetteurs émergents libellées en euro ou en devises faisant l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change, dans la limite de 20% de son actif net. La limite, en cumul, en obligations d'émetteurs émergents, en titres spéculatifs à haut rendement et en titres non notés est fixée à 20% maximum de l'actif net du FCP. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des Coo Bonds, émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10. L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net. Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèce. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou Distribution.

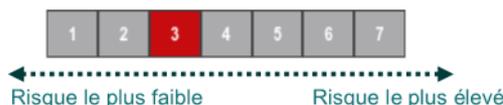
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles..

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### **INDICATEUR DE RISQUE (SRI)**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 400 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-26,01 %	-8,78 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8 020 €	8 120 €
	Rendement annuel moyen	-19,75 %	-6,72 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 730 €	10 090 €
	Rendement annuel moyen	-2,66 %	0,31 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 500 €	10 760 €
	Rendement annuel moyen	4,97 %	2,46 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2016 et 04/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	434 €	509 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,36 %	1,74 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,05 % avant déduction des coûts et de 0,31 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,19 % de la valeur de votre investissement par an.	18 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?**
**Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 400 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-26,01 %	-8,78 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8 030 €	8 130 €
	Rendement annuel moyen	-19,70 %	-6,65 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 730 €	9 950 €
	Rendement annuel moyen	-2,71 %	-0,16 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 500 €	10 780 €
	Rendement annuel moyen	5,05 %	2,53 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 12/2014 et 12/2017.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	428 €	486 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,29 %	1,66 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,49 % avant déduction des coûts et de -0,16 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	400 €
Coût de sortie	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,12 % de la valeur de votre investissement par an.	11 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?**
**Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EURO BOND Part RC Code ISIN : FR0013283504 (C/D - EUR)

**Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**  
**Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 23 sept. 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :**

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Euro Aggregate (clôture, coupons nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 3 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active, principalement sur des obligations libellées en euro du secteur public et/ou privé, répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

**Stratégie d'investissement :**

Le processus d'investissement repose sur plusieurs axes : - L'allocation entre classes d'actifs, - La sélection de titres, - Le directionnel, qui repose sur le pilotage actif de la sensibilité du portefeuille, l'allocation des différents pays de la zone géographique et la stratégie de positionnement de courbe, - La diversification du portefeuille.

Prise en compte des critères ESG : L'approche ESG de l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 2600 valeurs comprenant des emprunts d'État des pays développés et émergents ainsi que les dettes privées « investment grade » ou " high yield ») les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : Environnement (gestion des déchets...), Social (formation des salariés...), Gouvernance (politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

L'OPCVM pourra être investi en titres de créance et instruments du marché monétaire dans la limite de 110% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi

sur des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dans la limite de 20% de son actif net et avoir recours à des titres non notés dans la limite de 5%. L'OPCVM pourra être investi en obligations d'émetteurs émergents libellées en euro ou en devises faisant l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change, dans la limite de 20% de son actif net. La limite, en cumul, en obligations d'émetteurs émergents, en titres spéculatifs à haut rendement et en titres non notés est fixée à 20% maximum de l'actif net du FCP. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des Coco Bonds, émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé. La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10. L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif net. Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèce. L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation et/ou Distribution.

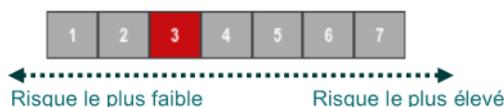
**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 480 €	7 670 €
	Rendement annuel moyen	-25,24 %	-8,47 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	8 080 €	8 110 €
	Rendement annuel moyen	-19,21 %	-6,73 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	9 800 €	10 100 €
	Rendement annuel moyen	-2,00 %	0,33 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 570 €	10 750 €
	Rendement annuel moyen	5,71 %	2,46 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 07/2018 et 07/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2016 et 04/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	358 €	483 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,60 %	1,63 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96 % avant déduction des coûts et de 0,33 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €

**Coûts récurrents estimés**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,43 % de la valeur de votre investissement par an.	42 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €

**Coûts accessoires**

Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €
-------------------------------	--	-----

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?**
**Période de détention recommandée : 3 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation.

Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?**

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

Dénomination du produit : GROUPAMA  
BOND

EURO

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 33,45%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 36,83%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
09/2023 - 09/2024	Conseil à majorité d'indépendants (%)	81,5	41,7	51,71	98,57
09/2023 - 09/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	37,62	41,7	94,93	98,57
09/2023 - 09/2024	Note ESG	80,02	99,58	60	100
09/2022 - 09/2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	91,11	49,02	50,33	97,9
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	44,94	49,02	93,27	97,9
09/2022 - 09/2023	Note ESG	81,16	99,01	60	100

### Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de

l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>36,83%</b>
--	---------------

**Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<p><b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b></p>	<p><b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b></p>
<p>4,84</p>	<p>0,05</p>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	25 757,31	70 894,54		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	3 639,60	8 597,22		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	122 281,45	1 362 812,53		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	154 098,21	1 442 304,01		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	221,26	2 184,43		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	317,70	1 523,01		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	3,63	3,31		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	39,97	14,56		

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,20	0,24		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,48	0,49		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	101,35	156,30		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	130 605,93	12 423,14		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	4,84	12,13		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,05	0,12		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des	3,31	3,57		

		sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)				
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	15,61	7,37		
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,75

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	19,97



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2023 au 30/09/2024

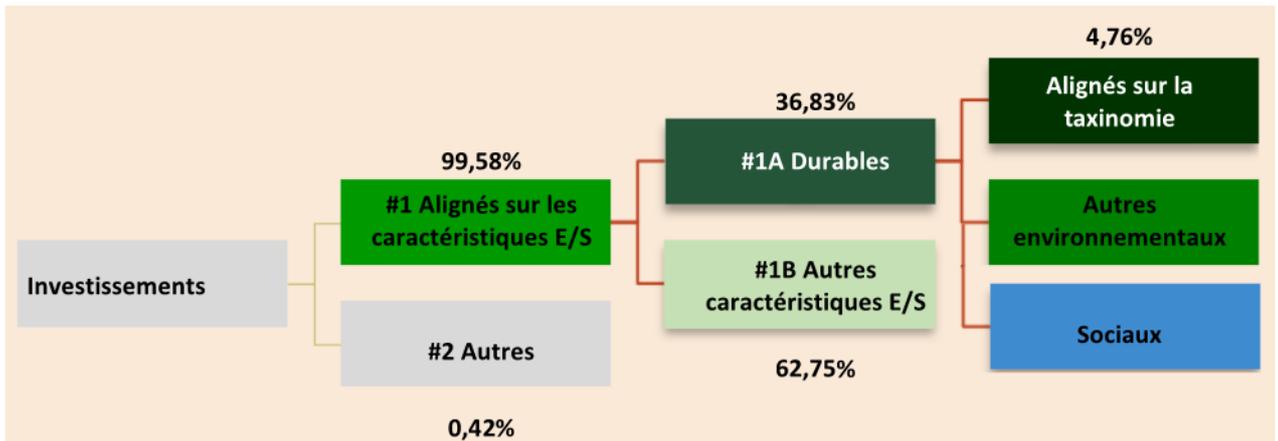
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SPGBEI 0.65 11/30/27 - 30/11/27	TREASURIES	3.64%	Espagne
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - IC	OPC	3.53%	France
FRTR 1.85 07/25/27 - 25/07/27	TREASURIES	2.94%	France
DBR 4 3/4 07/04/34 - 04/07/34	TREASURIES	2.55%	Allemagne
TII 0 1/4 07/15/29 - 15/07/29	TREASURIES	2.24%	USA
SPGB 5 3/4 07/30/32 - 30/07/32	TREASURIES	1.83%	Espagne
FRTR 0.1 03/01/29 - 01/03/29	TREASURIES	1.67%	France
BTPS 5 1/4 11/01/29 - 01/11/29	TREASURIES	1.65%	Italie
FRTR 2 1/2 05/25/30 - 25/05/30	TREASURIES	1.45%	France
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	1.39%	Allemagne
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	OPC	1.38%	France
DBR 4 01/04/37 - 04/01/37	TREASURIES	1.31%	Allemagne
BTPS 3 1/2 03/01/30 - 01/03/30	TREASURIES	1.21%	Italie
GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION - ZC	OPC	1.21%	France
FRTR 3 05/25/33 - 25/05/33	TREASURIES	1.06%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

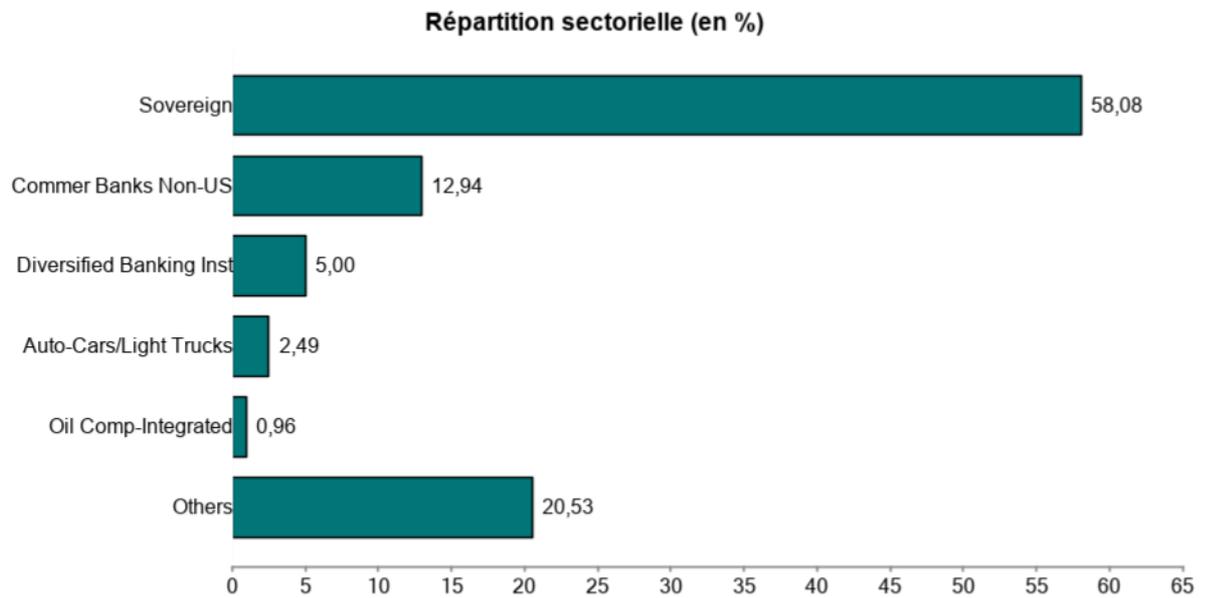
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

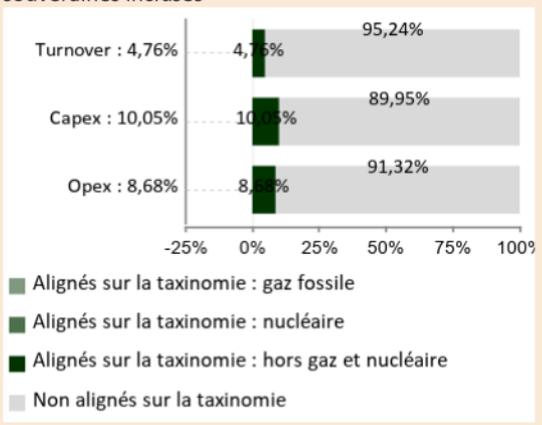
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**  
 **Nucléaire**       **Gaz fossile**  
 **Non**

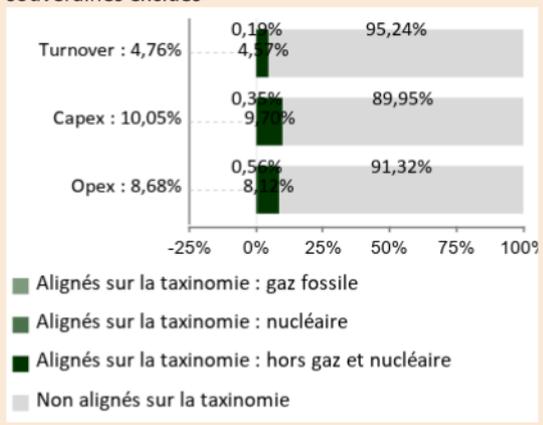
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>1,94%</b>
---	--------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2024	4,76%
2023	-



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	32,07%
--	--------



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

C'est l'action des banques centrales qui a retenu l'attention ce mois-ci. Tout d'abord la BCE, qui a baissé ses taux de 25bps tout en diminuant par la même occasion le corridor entre le refi et le dépôt. Christine Lagarde a répété que la BCE restait « data dependant » et n'avait pas de calendrier préconçu. Post-BCE sont sortis des indices de prix dans la zone Euro montrant une évolution favorable du ralentissement de l'inflation, notamment 2.8% en glissement annuel versus 2.9% pour l'inflation sous-jacente et 2.2% versus 2.3% pour l'inflation globale, à associer avec des enquêtes sur le climat des affaires décevantes. Le marché, qui n'anticipait pas dans un premier temps de mouvement en octobre, a accentué ses attentes tout au long de la deuxième quinzaine de telle sorte qu'une baisse est désormais anticipée pour la prochaine réunion. Lors de son discours devant le Parlement Européen le 30/9, Christine Lagarde a annoncé que « the latest developments strengthen our confidence that inflation will return to target in a timely manner. We will take that into account in our next monetary policy meeting in October », confirmant ainsi le sentiment de marché. La Fed a enclenché son premier mouvement à la baisse, d'un montant de 50bps, à une quasi-unanimité du board. Elle voit une inflation qui baisse mais pas de menaces sur l'emploi et l'activité économique. Le Congrès, de son côté, a dû voter en urgence des mesures pour éviter un shutdown. Côté politique, le débat a eu lieu entre Donald Trump et Kamela Harris, sans donner un véritable vainqueur. Cette dernière reste en tête dans les sondages, mais d'une faible avance et la situation est très incertaine dans certains swings states. En France, un gouvernement a enfin émergé après des semaines d'incertitude. A cette occasion, le nouveau ministre des Finances a annoncé que le déficit pourrait dépasser les 6%, contre une estimation à 5.1% de son prédécesseur, avec pour conséquence de pousser le spread avec l'Allemagne à la hausse, s'approchant des 80bps, et de rejoindre les niveaux de l'Espagne. Nous avons profité de la correction récente pour sensibiliser le portefeuille et rajouter des points morts d'inflation US 2Y

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable